



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009

SA au capital de 76 292 250 €
Siège social :
11, avenue du Colonel Bonnet
75016 PARIS
☎ 33 1 44 14 90 20
www.synergie.fr

Sommaire

- **Rapport de Gestion**

- **Comptes consolidés du Groupe SYNERGIE**
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

- **Comptes sociaux de SYNERGIE SA**
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

- **Déclaration de la personne morale**

Rapport de Gestion

- Activité du Groupe SYNERGIE en 2009
- Comptes sociaux et consolidés du Groupe
- Evènements postérieurs à la clôture et perspectives d'avenir
- Gouvernement d'entreprise
- Gestion des risques
- Vie du titre Synergie
- Autres rappels légaux
- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

I. RAPPORT DE GESTION

1 Activité du Groupe SYNERGIE en 2009

Présentation

Le Groupe SYNERGIE s'affirme désormais comme l'un des meilleurs spécialistes en Gestion Globale en Ressources Humaines : travail temporaire, recrutement, out-placement, ingénierie sociale, conseil et formation, chacun de nos métiers nécessitant souplesse, performance et compétitivité afin de répondre aux exigences de nos clients auprès desquels nous agissons en tant que véritables et fidèles partenaires.

Leader en France, présent dans 13 pays (Europe et Canada) avec un réseau de 550 agences (contre 523 en avril 2009) et incontournable dans l'industrie et le BTP, le Groupe SYNERGIE est devenu par ailleurs une référence dans les secteurs tertiaires spécialisés, les bureaux d'études, le commerce, les services et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, en s'appuyant sur la parfaite connaissance des besoins de chaque utilisateur.

2 000 collaborateurs permanents interviennent quotidiennement pour déléguer près de 37 000 employés en Equivalent Temps Plein (E.T.P.), auprès de 70 000 entreprises clientes, en France et en dehors de l'hexagone.

Chiffres-clés (données consolidées)

En millions d'euros	2009	2008
Chiffre d'affaires	947,7	1.200,9
Résultat opérationnel courant (1)	14,6	41,7
Résultat opérationnel	15,9	43,7
Résultat financier (2)	0,0	(7,0)
Résultat avant impôt	15,9	36,7
Résultat net de l'ensemble consolidé	8,7	22,6
dont part du Groupe	8,6	22,2

(1) Résultat Opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des incorporels

(2) Provision pour risque de change liée à la dépréciation de la livre sterling (4.7M€) en 2008

1.1 Activité de l'intérim en France, de SYNERGIE et de ses filiales françaises

1.1.1 La gestion des Ressources Humaines en 2009 en France

Le chiffre d'affaires global réalisé par les Entreprises de Travail Temporaire (ETT) est estimé à 15,3 milliards d'euros en France, en diminution de 26,2% par rapport à 2008, soit 447 000 intérimaires équivalent temps plein en moyenne contre 604 000 en 2008.

L'année 2009 a été caractérisée par plusieurs phases au regard du taux d'évolution mensuel du nombre d'intérimaires en mission, par rapport aux mêmes périodes en 2008 :

- un fort ralentissement atteignant jusqu'à -38% en mars et près de -30% sur l'ensemble du 1^{er} semestre ;
- une remontée progressive sur le second semestre bénéficiant d'un léger redémarrage de l'activité avec -14,2% en novembre et -5,7% en décembre, préfigurant le net retour à la croissance constaté début 2010.

Selon les données établies par le PRISME, syndicat professionnel des Entreprises de Travail Temporaire, ces évolutions ont affecté l'ensemble des régions françaises, mais dans une moindre mesure l'Île-de-France et les régions du Sud où le pourcentage moyen annuel de variation est inférieur à -20%, traduisant une meilleure résistance des activités tertiaires.

Malgré cette conjoncture le Travail Temporaire a renforcé sa présence dans tous les secteurs économiques, les agences étant devenues des « Agences d'Emploi » intervenant dans tous les domaines se rapportant à la gestion flexible des Ressources Humaines et matérialisant ainsi le transfert progressif des missions de l'ANPE vers l'intérim.

Enfin, l'accord de modernisation du marché du travail, signé en janvier 2008 par les partenaires sociaux, a permis à l'intérim de définir le statut du portage salarial et enrichi la palette des services offerts, comme les chartes signées par le PRISME en 2008 avec l'AGEFIPH et la Fédération du Bâtiment notamment, qui sont autant d'atouts devant profiter à l'intérim, tout en confortant son rôle de vecteur d'intégration sociale.

Les évolutions législatives

L'environnement législatif continue de favoriser les Entreprises de Travail Temporaire (ETT), grâce à l'évolution des lois depuis le milieu des années 2000 qui permettent désormais d'envisager avec une certaine confiance l'avenir de ce secteur à moyen et long terme, des tendances de fond similaires se dessinant en Europe, conduisant les ETT à développer leurs prestations (loi Biaggi en Italie, agrément pour exercer le placement au sein des ETT en Belgique) auprès de tous les secteurs d'activités.

En outre, la Directive Européenne relative au Travail Temporaire a été adoptée définitivement en octobre 2008 par le Parlement Européen, avec un délai de transposition dans les Etats membres arrêté au 5 décembre 2011.

Ce texte vise à assurer la protection des travailleurs temporaires en respectant le principe de l'égalité de traitement. Il vise à garantir un niveau minimum de protection effective aux intérimaires et à mieux valoriser l'intérim dans certains Etats.

En France, l'année a été marquée par l'ouverture de la Fonction Publique au recours à l'intérim, avec la Loi du 3 août 2009.

Les trois grands corps concernés que sont la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière totalisent près de 5 millions d'employés et pourraient offrir aux ETT de nouveaux débouchés avec 200 000 à 250 000 employés en missions temporaires.

Rappelons également que la loi « Fillon » sur les départs en retraite (janvier 2004) et la loi « Borloo » de programmation pour la cohésion sociale (janvier 2005) voient leurs effets positifs s'amplifier d'année en année au bénéfice des entreprises spécialisées en Gestion Globale des Ressources Humaines.

Cette dernière a mis fin au monopole de l'ANPE dans les domaines du placement et de l'accompagnement des chômeurs en autorisant les ETT à proposer désormais l'ensemble de leurs prestations en Ressources Humaines (placement, recrutement, conseil...) auprès des entreprises utilisatrices qui bénéficient aujourd'hui de l'expertise des sociétés d'intérim pour toutes les fonctions liées aux Ressources Humaines, préfigurant prochainement l'externalisation complète de ce secteur.

Enfin, la loi qui offre aux salariés ayant commencé à travailler avant 17 ans la possibilité de prendre leur retraite à 60 ans, alliée aux tendances démographiques (« papy boom ») laisse entrevoir entre 2010 et 2015 un nombre annuel moyen de plus de 700 000 départs en retraite, qu'il faudra, pour la plupart, remplacer.

1.1.2 SYNERGIE en France

Dans un contexte particulièrement tendu, SYNERGIE a fait mieux que la profession, avec une évolution de l'activité en retrait de seulement 22,7% (contre -26,2% pour le marché selon l'indicateur du PRISME) ayant bénéficié de ses atouts traditionnels et des décisions stratégiques mises en œuvre dès le début du premier semestre, avec pour objectif de préserver les forces commerciales et opérationnelles et de mobiliser l'ensemble des collaborateurs.

Mesures prises :

- Mise en veille ou fermeture d'agences situées sur des zones économiques particulièrement touchées par la crise et regroupement sur des plateformes multifonctions dans les grandes agglomérations ;
- non renouvellement des CDD et non remplacement des départs volontaires, limitant ainsi les licenciements ;
- Maîtrise accrue des charges générales (économies renforcées sur les frais de siège, de directions régionales et d'agences) ;
- Suivi drastique du recouvrement client ;
- Accélération de la diversification des activités dans le domaine du placement, de la formation, du handicap et présence sur toutes les consultations des marchés publics (Pôle Emploi, collectivités ...)

SYNERGIE détenant près de 5% de parts de marché, des actions commerciales fortes ont ainsi été engagées, pour capter de nouvelles parts de marché et élargir la gamme des services proposés.

Une clientèle composée de PME/PMI et de Grands Comptes

SYNERGIE a ainsi développé une stratégie très proactive de conquête de nouveaux clients, notamment dans son cœur de cible, les PME/PMI, qui représentent 62% du chiffre d'affaires du Groupe, tout en répondant aux appels d'offres « Grands Comptes », émis par les collectivités publiques et parapubliques, dont la contribution au chiffre d'affaires est en nette augmentation.

Le développement des spécialisations

La demande de personnel de plus en plus qualifié a entraîné une spécialisation accrue de l'activité de nos agences généralistes, se scindant dans les grandes villes, pour offrir des services adaptés aux métiers spécifiques.

Des évolutions différenciées par secteur

Les tendances reflètent celles constatées par l'ensemble des acteurs de la Profession, le secteur industriel ayant été plus sensible au début du retournement de cycle économique.

Toutefois le recours moindre aux intérimaires dans le secteur automobile n'a pas pesé sur SYNERGIE, dans la mesure où notre implantation y reste encore très modérée.

L'offre globale de services

L'offre de services du Groupe se décline aujourd'hui autour d'axes majeurs :

- **La qualité**, illustrée par les outils performants de validation de candidats, confirmée par la certification ISO 9001 version 2000 ;
- **Le reporting**, basé sur l'échange de données informatisées. A ce titre, SYNERGIE s'est associée depuis juin 2006 aux trois « majors » du Travail Temporaire pour mettre en place PIXID, base de dématérialisation des procédures administratives permettant une meilleure politique de référencement des prestataires par les clients ;
- **La Gestion Globale des Ressources Humaines**, permettant à nos clients d'optimiser leurs ressources (identification des besoins, conseils en recrutement, mise à disposition de personnel spécialisé, formation, évaluation, ingénierie sociale, etc.)

Cette stratégie de présentation d'une offre globale s'était concrétisée fin 2008 pour la région Ile-de-France avec la création du 1^{er} « Job Center », entièrement dédié aux Ressources Humaines où l'ensemble des services RH du Groupe a été réuni sur près de 1 000 m² de bureaux à Paris.

Ce centre, unique en France, verra son modèle étendu dans d'autres grandes métropoles françaises et européennes dans les mois qui viennent.

- Une entreprise socialement responsable, avec notamment :

- L'intensification de la mission handicap, et près de 1 000 intérimaires délégués au cours de l'exercice, grâce à la convention nationale signée avec l'AGEFIPH en octobre 2008 ;
- La participation couronnée de succès au Plan Espoirs Banlieue avec près de 580 jeunes résidant en ZUS et CUCS recrutés en mission d'intérim d'une durée égale ou supérieure à 6 mois ;
- La sécurité, consistant à sensibiliser chaque salarié aux normes de protection ;
- L'accompagnement et le suivi des salariés détachés, afin d'optimiser les dispositifs de « sécurisation des parcours professionnels » ;
- Le développement des actions de formation, avec de nouveaux supports (e-learning, tutorats...) répondant aux besoins accrus des clients ;

- L'ingénierie sociale, avec notre filiale EURYDICE PARTNERS acquise en avril 2008 et en constant développement dans le cadre de son important partenariat avec Pôle Emploi et les collectivités territoriales.

1.2 Activité du Groupe à l'International présent aujourd'hui dans 13 pays

Le chiffre d'affaires hors France, soit 320M€, représente 34% de l'activité du Groupe à fin 2009 contre 11% en 2002 et constitue un véritable relais en matière de profitabilité.

Sur cette période, les différentes zones d'implantation se sont révélées prépondérantes, justifiant notre stratégie de développement à l'International. Nous avons constaté les effets bénéfiques d'une croissance organique très significative, tant en Europe qu'au Canada, permettant d'atteindre des niveaux d'activité qui offrent des possibilités de résistance en période plus difficile grâce à une clientèle diversifiée. Le réseau s'est ainsi étoffé pour atteindre 190 agences à ce jour en dehors de la France.

Au cours de l'année 2009, les filiales du Groupe SYNERGIE à l'International ont témoigné d'une belle résistance dans un contexte difficile, qui leur a permis de dégager un résultat globalement bénéficiaire en grande partie réalisé sur le second semestre.

Les décisions stratégiques prises en France dès le début 2009 ont également été appliquées à l'International et ont été particulièrement bénéfiques.

1.2.1 En Europe du Sud

L'évolution de l'activité en l'Europe du Sud a été marquée par :

- Une sensibilité à la crise plus forte qu'en Europe du Nord, avec des variations plus marquées au premier semestre notamment, puis une remontée significative de l'activité à partir de juin, notamment en Italie et au Portugal ;
- Un contexte particulièrement tendu en Espagne.

En millions d'euros	2009	2008
Chiffre d'affaires	103,0	149,7
Résultat opérationnel courant	0,9	4,4
Résultat financier	(0,3)	(1,1)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(0,1)	1,9

Le niveau d'activité a globalement diminué en 2009, mais s'est redressé sur le quatrième trimestre (-8,4% par rapport à 2008).

Le taux de pénétration du Travail Temporaire reste inférieur à 1% dans les trois pays constituant l'« Europe du Sud », ce qui laisse augurer de belles perspectives lors de la prochaine reprise économique qui devraient permettre d'atteindre les niveaux constatés en France et en Europe du Nord.

Italie

Le chiffre d'affaires, porté par une clientèle mixte de Grands Comptes et de PME/PMI sur le modèle de la France, s'est réduit de 30% avec une reprise progressive de l'activité en fin d'année (seulement 13% au cours du dernier trimestre), le réseau comptant 29 agences au 31 décembre 2009.

Des mesures drastiques de restructuration avaient été prises dès le début de l'exercice.

Le résultat opérationnel courant s'élevant à 1,2M€, conjugué à l'amélioration du résultat financier, a permis de dégager un résultat net positif.

Espagne

Dans un contexte économique particulièrement difficile, les filiales espagnoles ont dégagé en 2009 un chiffre d'affaires de 22,3M€ (-35%), avec un redressement significatif sur le dernier trimestre (+4%).

La baisse de l'activité a toutefois conduit à constater un résultat opérationnel courant de -0,4M€.

La souplesse de la législation, sur les baux notamment, et le recours important aux CDD, ont permis dès la fin de l'exercice 2008, d'entamer des réductions de coûts significatives.

SYNERGIE TT Espagne a acquis une nouvelle dimension dans les derniers jours de l'exercice 2009, avec l'intégration du réseau OLYMPIA.

Portugal

L'activité de l'exercice 2009, en baisse de 32% dans un marché tendu et très concurrentiel s'est maintenue à un niveau qui a permis à la filiale de rester bénéficiaire.

Le chiffre d'affaires est revenu au niveau de celui de 2008 dès le dernier trimestre 2009.

1.2.2 En Europe du Nord et de l'Est

Dans les pays où SYNERGIE est implantée de manière significative, une très bonne résistance à la crise a été observée durant l'exercice :

En millions d'euros	2009	2008
Chiffre d'affaires	198,5	219,7
Ebita	4,3	8,7
Dépréciation des incorporels	0,0	(7,1)
Résultat financier	(0,4)	0,9
Résultat net	1,6	(1,9)

Royaume-Uni

Le chiffre d'affaires s'est établi à 77,3M€ contre 96,7M€ en 2008 (-20%).

La forte pression concurrentielle, dans un contexte économique difficile dès le second trimestre 2008 qui s'est accentué au fil des mois, a pesé sur les marges et conduit à prendre des décisions d'économie dès septembre 2008, ayant entraîné des réductions de coûts de structure estimées à plus de 250K£ par mois. Le réseau compte à ce jour 30 agences.

Les premiers signes de redressement sont apparus dès la fin du deuxième trimestre 2009 et se sont amplifiés comme l'illustre le chiffre d'affaires du dernier trimestre (+17%). SYNERGIE a ainsi réalisé des bénéfices au Royaume-Uni.

Les agences de la société ORACLE GLOBAL RESOURCING, reprises en août 2009 ont assuré au Groupe britannique, jusqu'alors essentiellement implanté sur la moitié ouest de la Grande Bretagne, une présence à Londres.

Belgique

Le chiffre d'affaires de SYNERGIE BELGIUM s'est établi à 77,3M€ (-19%) témoignant d'une bonne résistance de notre filiale.

Les investissements se sont poursuivis dans la première partie de l'exercice, le réseau atteignant 40 agences à fin 2009 grâce aux activités à forte valeur ajoutée qui ont été lancées (services à la personne, titres emploi services ...)

Le résultat opérationnel s'est élevé à 3,6M€ (dont 2,9M€ réalisés au cours du second semestre) et le résultat net à 2,5M€ (dont 2M€ sur le second semestre), contribuant pour une part très significative au résultat consolidé du Groupe.

Luxembourg

La filiale de SYNERGIE au Luxembourg s'est renforcée dans le secteur industriel afin d'atténuer les effets de la saisonnalité du bâtiment. Son chiffre d'affaires s'est maintenu à 3M€ ce qui lui a permis de rester bénéficiaire.

L'identification au réseau SYNERGIE a été parachevée par le changement de raison sociale et d'enseigne, ELITT devenant SYNERGIE Luxembourg.

Pays-Bas

Le réseau ADR acquis en 2008 a été rationalisé afin de répondre aux contraintes générées par le contexte économique qui ont affecté le marché de l'intérim aux Pays-Bas.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2009 s'est élevé à 19,9M€ et la priorité a été donnée au développement de la logistique où le Groupe bénéficiera des effets de « synergie » avec les autres filiales en Europe.

République tchèque et Slovaquie

Les filiales tchèques et slovaque ont réalisé un chiffre d'affaires de 2,2M€, voisin de celui affiché en 2008, avec un contraste entre l'activité de placement et de chasseur de tête qui opère dans un contexte difficile et le Travail Temporaire qui poursuit son développement au niveau de grands comptes tertiaires principalement.

Suisse

INTERACTIF CONSEIL EN PERSONNEL a réalisé un chiffre d'affaires de 10,5M€.

Des actions fortes ont été entreprises pour conserver la clientèle et bénéficier de la reprise dans un pays où la pression sur les marges s'est accentuée, en particulier dans l'industrie horlogère et le bâtiment.

1.2.3 Canada

SYNERGIE intervient au Canada avec un réseau de 20 bureaux exerçant leur activité sous la marque HUNT PERSONNEL (4 franchises, les autres en gestion directe).

La filiale canadienne a démontré sa capacité d'adaptation au nouvel environnement économique en diversifiant ses activités et son implantation sectorielle, le chiffre d'affaires s'élevant à 18,7M€ (-4%).

L'implantation du réseau sur l'ensemble du territoire lui a permis de contracter un accord national d'envergure dès le début de l'exercice 2009.

1. Comptes consolidés et comptes sociaux

En application du Règlement Européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats membres présentent leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

2.1 Comptes consolidés du Groupe

2.1.1 Le périmètre 2009

Le périmètre des entités consolidées figure en Note n°3 de l'Annexe aux comptes consolidés.

SYNERGIE a poursuivi sa politique de croissance externe, répondant à sa stratégie d'internationalisation.

Ainsi, les deux acquisitions suivantes ont été opérées au cours de l'exercice :

ORACLE GLOBAL RESOURCING

En août 2009, SYNERGIE, par l'intermédiaire de la holding britannique ACORN (SYNERGIE) UK a racheté le fonds de commerce de la société londonienne ORACLE GLOBAL RESOURCING, poursuivant ainsi le maillage de son réseau au Royaume-Uni.

Cette opération a permis au Groupe SYNERGIE de s'implanter à Londres, avec deux agences situées l'une au cœur de la capitale, l'autre dans sa périphérie et a eu un impact de 4,2M€ sur le chiffre d'affaires du Groupe en 2009.

OLYMPIA

En décembre 2009, SYNERGIE a renforcé sa présence en Espagne avec la reprise du fonds de commerce de la société espagnole OLYMPIA EMPLEO ETT dont le chiffre d'affaires s'est établi à près de 35M€ durant l'exercice.

Cette acquisition accroît de manière significative la présence de SYNERGIE en Espagne, portant le réseau à 34 agences. Le chiffre d'affaires pourrait ainsi atteindre 70M€ en 2010.

OLYMPIA EMPLEO ETT fortement implantée dans les régions de Castille, Catalogne et Andalousie est particulièrement spécialisée dans les activités tertiaires et call centers.

L'opération réalisée dans les derniers jours de décembre n'a pas d'impact sur le compte de résultat de l'exercice.

RACHATS DE TITRES DETENUS PAR DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

SYNERGIE a poursuivi sa politique de rachat d'intérêts minoritaires.

Notre participation dans SYNERGIE HOLDING SRL (Italie) a augmenté de 5% pour atteindre 90%. Une acquisition de 5% est programmée pour 2011 pour porter notre participation à hauteur de 95%.

Notre participation dans la holding britannique ACORN (SYNERGIE) UK a quant à elle été portée à 84,7% contre 70% au 31 décembre 2008.

Il convient de souligner que l'ensemble des opérations de croissance externe a été intégralement autofinancé.

2.1.2 La structure bilantielle

La lecture du bilan consolidé de SYNERGIE met en évidence :

A l'actif

- le maintien des écarts d'acquisition à un niveau modéré (52,8M€) ;
- l'augmentation des autres immobilisations incorporelles (4,3M€) qui comprennent notamment les clientèles acquises, nettes des amortissements constatés ;
- la stabilité des immobilisations corporelles supportant l'activité du Groupe (10,4M€) ;
- la baisse du poste clients liée à la réduction du crédit client en France ;
- une variation à nouveau positive de 32,7M€ de la trésorerie, concrétisée par des placements diversifiés à court terme.

Au passif

- le maintien des capitaux propres qui s'établissent à 167M€ ;
- une diminution des passifs non courants liée au remboursement des emprunts moyen terme (7M€) et aux reprises de provisions ;
- une diminution des passifs courants, liée à l'activité.

2.1.3 Le compte de résultat

Chiffres consolidés significatifs par zone géographique

En millions d'euros	Chiffre d'affaires		Ebita (*)		Résultat opérationnel		Résultat net	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
France	627,5	812,1	9,0	27,9	11,6	38,1	6,9	22,3
Italie	68,8	97,8	1,2	3,3	(0,5)	3,2	0,1	1,4
Espagne	23,3	35,9	(0,4)	0,7	0,9	0,7	(0,4)	0,4
Portugal	10,8	15,9	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,2
Europe du Sud	103,0	149,6	0,9	4,4	0,5	4,3	(0,1)	2,0
Belgique Luxembourg	88,3	108,4	3,6	6,1	3,5	6,2	2,5	4,1
Pays Bas	19,9	3,4	0,3	0,1	(0,1)		(0,1)	0,0
Royaume-Uni	77,3	96,7	1,0	2,5	0,6	(4,9)	0,1	(5,4)
Suisse	10,5	8,7	(0,4)	0,2	(0,4)	(0,5)	(0,4)	(0,6)
République Tchèque / Slovaquie	2,2	2,5	(0,3)	(0,1)	(0,3)	(0,1)	(0,4)	(0,1)
Europe du Nord	198,3	219,7	4,3	8,7	3,3	0,7	1,7	(2,0)
Canada	18,7	19,5	0,5	0,7	0,4	0,6	0,2	0,3
TOTAL	947,5	1 200,9	14,6	41,7	15,9	43,7	8,7	22,6

(*) résultat opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des incorporels

➤ Le chiffre d'affaires

Comme nous l'avons exprimé précédemment, la bonne résistance du Groupe dans un contexte tendu a été favorisée par une certaine reprise constatée au cours du second semestre, en particulier à l'International, les filiales étrangères ont contribué pour 33,8% à l'activité du Groupe (contre 32,4% en 2008).

La part contributive du placement et les autres activités de Ressources Humaines (formation, outsourcing...) est en hausse constante pour atteindre 1,8% du chiffre d'affaires global, avec un potentiel de marge supérieure à celle de nos activités traditionnelles.

➤ Le résultat opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des incorporels

En millions d'euros	2009 (S1)	2009 (S2)	2009	2008
Chiffre d'affaires	429,8	517,7	947,5	1.200,9
Résultat opérationnel courant	3,3	11,3	14,6	41,7
Soit en % du chiffre d'affaires	0,8%	2,2%	1,5%	3,5%

Le résultat opérationnel courant a bénéficié des économies de structure réalisées par l'ensemble du Groupe, les effectifs permanents ont ainsi diminué de 7% (et 12% à périmètre constant) par rapport à décembre 2008. Les principales mesures prises concernent le non renouvellement des contrats à durée déterminée et le non remplacement des départs volontaires, les licenciements ayant été limités.

Les dépréciations de créances douteuses sont en légère augmentation (0,38% du chiffre d'affaires contre 0,33% en 2008), la réduction du crédit client limitant le montant des risques afférents aux clients en difficulté.

Le retournement de conjoncture observé sur l'ensemble des filiales du Groupe a généré un ratio résultat opérationnel/chiffre d'affaires en retrait, mais dont la remontée sur le second semestre est très encourageante.

Ebita	2009 % CA	2008 % CA
France	1,4	3,4
Europe du Sud	0,9	2,9
Europe du Nord et de l'Est	2,2	4,0
Canada	2,7	3,6
SYNERGIE consolidé	1,5	3,5

➤ **Le résultat opérationnel**

Les éléments à caractère exceptionnel suivants permettent d'expliquer le passage du résultat précédent au résultat opérationnel :

En 2009

- 1) les amortissements des incorporels liés aux acquisitions se sont élevés à 1,6€, soit au même niveau qu'en 2008. Il n'y a pas eu de dépréciation complémentaire des « goodwill » et autres éléments incorporels liés aux acquisitions antérieures, alors qu'ils s'étaient élevés à 8,1M€ en 2008 ;
- 2) des coûts de restructuration de l'ordre de 2M€, les économies annualisées engendrées étant estimés à 13M€ ;
- 3) des reprises de provisions devenues sans objet.

Pour mémoire et afin d'assurer une bonne comparabilité des comptes, il convient de rappeler que les modifications de calculs de cotisations sociales en France applicables en 2008 (et relatives à 2005) avaient contribué à améliorer de 11,9M€ le résultat opérationnel de 2008.

➤ **Le résultat financier**

Le coût de l'endettement financier s'établit à 1,3M€ contre 1,4M€ en 2008.

Les parités des devises étrangères ont conduit à enregistrer un montant de 1,3M€ en « autres produits financiers » essentiellement lié à la reprise de provision pour risque de change (dépréciation de 4,7M€ de la livre sterling constatée en 2008).

➤ **Le résultat avant impôt**

Il résulte de ce qui précède un bénéfice avant impôt de 15,9M€.

➤ **Le résultat net**

Compte tenu de l'impôt et de la fiscalité différée, le bénéfice net consolidé s'élève à 8,7M€ (dont part du Groupe 8,6M€).

Il convient de souligner que la reprise de provision sur actions propres, sans impact sur le résultat avant impôt, a généré une charge fiscale de 1,3M€.

2.2 Comptes sociaux de SYNERGIE

2.2.1 La structure bilantielle

La lecture du bilan de SYNERGIE SA met en évidence :

A l'actif

- l'actif immobilisé de l'ordre de 76,3M€, en augmentation par rapport à 2008 de 5,4M€ du fait notamment de la reprise de provision pour actions propres (3,9M€) ;
- l'actif circulant en diminution sensible, en corrélation avec un contexte de crédit client favorable et à une activité moindre au quatrième trimestre par rapport à la même période en 2008 ;
- une trésorerie largement excédentaire incluant des placements diversifiés à court terme pour 69,3M€.

Au passif

- une stabilité des capitaux propres à 151,6M€ ;
- une reprise de provisions pour risque de change (1,4M€) et autres provisions pour risques devenues sans objet ;
- le remboursement d'emprunts à hauteur de 6,5M€ ;
- des dettes courantes d'exploitation en baisse de 16,6M€, liées à l'activité.

Conformément à la loi, nous vous précisons que le crédit fournisseur dont le solde s'élève à 890K€ au 31 décembre 2009, s'est élevé à 45 jours en moyenne, les échéances se ventilant comme suit :

En milliers d'euros	2009
moins de 30 jours	569
entre 30 et 60 jours	192
entre 60 et 90 jours	60
de 90 à 120 jours	17
plus de 120 jours	52
Total	890

2.2.2 Le compte de résultat

En millions d'euros	2009	2008
Chiffre d'affaires	575,9	746,2
Résultat d'exploitation	7,4	26,5
Résultat financier	5,2	(5,9)
Résultat net	12,2	23,4

Le bénéfice net de SYNERGIE SA s'élève à 12,2M€ pour un chiffre d'affaires de 575,9M€. La contribution de SYNERGIE SA à l'activité du Groupe, avec 60,7% du volume des affaires traitées, reste prépondérante tout en se rééquilibrant d'année en année au bénéfice des filiales étrangères.

De ce fait, il existe un certain parallélisme entre les principaux éléments des comptes annuels et des comptes consolidés :

- l'activité et les résultats ont été affectés de la crise, tout en se redressant au fil des mois à compter d'avril 2009 ;
- un produit financier a été constatée à titre de reprise de provision des écarts de conversion pour 1,4M€.

Une reprise de l'intégralité de la provision pour actions propres a été constatée (3,9M€).

La distribution de dividendes de certaines filiales à SYNERGIE SA pour 1,5M€ en 2009, contre 2,5M€ en 2008 est sans effet sur les comptes consolidés.

Compte tenu de ces résultats et d'une structure financière de SYNERGIE à nouveau renforcée, l'affectation projetée du résultat serait la suivante :

Résultat de l'exercice	12.182.116,16 €
Report à nouveau antérieur	13.166.110,27 €
Résultat disponible	25.348.226,43 €

Réserve légale	609.105,81 €
Bénéfice distribuable	24.739.120,62 €
Dividendes	4.577.535,00 €
Réserve pour actions propres	843.037,01 €
Réserve facultative	2.208.652,99 €
Report à nouveau	17.109.895,62 €

Il sera proposé de distribuer un dividende pour un montant total de 4.577.535€. Le dividende, mis en paiement au plus tard le 5 juillet 2010, sera de 0,30€ pour chacune des 15 258 450 actions.

La réserve pour actions propres n'est que temporaire et correspond aux titres auto-détenus au 31 décembre 2009.

2.3 Financement de SYNERGIE et du Groupe

2.3.1 Financement de SYNERGIE

Au 31 décembre 2009, SYNERGIE SA bénéficie d'une trésorerie nette d'endettement positive de 56,8M€ (retraitée des comptes courants vis-à-vis des filiales du Groupe) contre 35,3M€ à la clôture de 2008.

Par ailleurs, SYNERGIE SA participe au financement du besoin en fonds de roulement de certaines filiales par apports en compte courant et octroi de cautions aux établissements bancaires locaux.

Il convient de noter que des acquisitions d'actions propres en 2009 ont été réalisées dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale du 18 juin 2009, pour un montant brut de 0,8M€. Au 31 décembre 2009, 673 511 titres étaient détenus, soit 4,41% du capital.

2.3.2 Financement du Groupe

En millions d'euros	2009	2008
Capitaux propres consolidés	166,6	166,2
Trésorerie nette	73,1	48,1
Endettement financier	(37,4)	(44,4)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net	14,0	36,3
Investissements hors variation de périmètre	3,9	4,9
Coût de l'endettement financier net/chiffre d'affaires	0,1%	0,1%

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 166,6M€ ce qui met en évidence la solidité du Groupe SYNERGIE, lui garantissant son indépendance financière et son statut européen. Pour mémoire, ceux-ci s'élevaient à 85,9M€ au 31 décembre 2003, témoignant du chemin parcouru avec succès.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité s'est réduit de 33,4M€, le crédit client s'étant significativement amélioré du fait de la loi de modernisation de l'économie (LME) en France qui l'a limité à 60 jours.

Les flux de trésorerie nets générés par l'activité, soit 48,9M€ ont permis de couvrir les investissements courants (3,2M€), le remboursement des emprunts (6,5M€) ainsi que le paiement des dividendes (7,6M€).

La croissance externe (3,7M€) a également été autofinancée.

Un emprunt à taux variable avec swap avait été souscrit à hauteur de 10M€ en fin d'année 2008 afin de garantir un équilibre entre les financements à taux fixe et à taux variable à des conditions satisfaisantes. Compte tenu de l'évolution des cours de marché, ce swap a été estimé à -0,5M€ dans les comptes 2009.

Comme constaté sur le tableau de flux de trésorerie consolidé, l'effet conjugué de ces éléments a généré une variation de trésorerie de +25M€.

La solidité financière du Groupe, avec des fonds propres qui atteignent 166,6M€ et une trésorerie nette largement positive permet d'envisager sans risque la poursuite de nouvelles acquisitions.

2. Évènements postérieurs à la clôture et perspectives d'avenir

3.1 Évènements importants postérieurs à la clôture

Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice 2009 susceptible de remettre en cause les comptes n'est survenu.

La fusion de SYNERGIE SA avec sa filiale PERMANENCE EUROPEENNE a été entérinée par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 janvier 2010.

3.2 Perspectives d'avenir en France et en Europe

L'environnement

La majorité des marchés européens affiche un retour à la croissance sur le premier trimestre 2010, avec quelques disparités toutefois.

De nombreux éléments renforcent nos atouts, dont les effets de la Loi d'août 2009 autorisant la fonction publique à recourir à l'intérim. Selon la Confédération Européenne des Agences Privées de l'Emploi, l'ouverture de ce marché pourrait permettre de créer en France, d'ici 2012, près de 150 000 emplois en Equivalent Temps Plein.

Les collectivités territoriales, comme nous l'avons constaté lors de l'attribution des marchés Pôle Emploi en juillet 2009, émettent de nouveaux appels d'offres, faisant appel à l'ensemble des services offerts par les sociétés de Gestion Globale des Ressources Humaines.

D'autre part les partenariats publics/privés sont en constante progression et l'intérim des seniors, comme les services à la personne et l'ingénierie sociale vont nécessairement devenir de nouveaux gisements d'emploi.

Le Groupe SYNERGIE

Dans ce contexte, SYNERGIE témoigne d'une belle réactivité, avec une progression des effectifs moyens détachés de 19,5% sur le premier trimestre pour l'ensemble du Groupe et doit poursuivre son développement avec une croissance organique rentable et maîtrisée, bénéficiant des économies réalisées en 2009 et estimées à environ 13M€ sur une année pleine.

Enfin, compte tenu de son excellente santé financière, le Groupe SYNERGIE est à l'étude de toutes opportunités d'acquisition permettant de renforcer sa position tant en France dans l'ensemble des métiers contribuant à l'offre globale de services proposée, qu'à l'International, le contexte étant favorable aux repreneurs.

Une approche ciblée du marché allemand, dernier grand marché à conquérir est à nouveau entreprise.

3. Gouvernement d'entreprise

4.1 Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SYNERGIE est composé de quatre membres, nommés pour 6 ans.

Daniel AUGEREAU	Président
Nadine GRANSON	Administrateur
Yvon DROUET	Administrateur
Julien VANEY	Administrateur

4.2 Rémunération des mandataires sociaux

Les données des tableaux suivants sont en milliers d'euro.

Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	2009	2008
Rémunérations <u>dues</u> au titre de l'exercice		
Daniel AUGEREAU	689	448
Yvon DROUET	149	158
Julien VANEY	113	113
Nadine GRANSON	89	95
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	1 040	815

Tableau récapitulatif de chaque dirigeant mandataire social

Daniel AUGEREAU	2009		2008	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	317	317	317	317
- rémunération variable	81	81	90	90
- indemnité conventionnelle	255			
- jetons de présence				
- avantage en nature	36	36	41	41
TOTAL	689	434	448	448

Yvon DROUET	2009		2008	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	136	136	136	136
- rémunération variable	12	12	21	21
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature	2	2	2	2
TOTAL	150	150	158	158

Julien VANEY	2009		2008	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	103	103	103	103
- rémunération variable				
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature	10	10	10	10
TOTAL	113	113	113	113

Nadine GRANSON	2009		2008	
	dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	81	81	81	81
- rémunération variable	8	8	14	14
- rémunération exceptionnelle				
- jetons de présence				
- avantage en nature				
TOTAL	89	89	95	95

Tableau sur les jetons de présence : Néant

Options de souscriptions d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social : Néant

Options de souscriptions d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social : Néant

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social : Néant
Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social : Néant

4. Gestion des risques

La gestion des risques, préoccupation majeure de la Direction

Vous trouverez ci-après les informations relatives aux risques et incertitudes liés à l'activité du Groupe. Pour plus d'informations sur les contrôles mis en place et les actions engagées pour prévenir ces principaux risques, nous vous invitons à vous reporter au Rapport du Président sur la gouvernance d'entreprise et le contrôle interne.

Il convient de préciser que les effets du contexte économique sur les comptes consolidés de SYNERGIE ont été mentionnés dans la Note n°1.2.3 de l'Annexe.

5.1 Gestion des risques financiers

Risque de taux

La trésorerie nette de tout endettement financier consolidée s'élève à 35,6M€ (21% des fonds propres) et comprend le solde des emprunts négociés à moyen terme (5 ans) à hauteur de 18,4M€.

Compte tenu de l'évolution des taux constatée au cours de l'exercice 2008, la réflexion engagée sur les possibilités de limiter des risques liés à leur variation nous avait conduit à recourir à deux emprunts à taux fixe pour respectivement 10M€ (Eurbor +0.4% avec swap fixant le taux à 4,87%) et 5M€ (taux 5,16%).

Les autres emprunts en cours ont été conclus à des taux variables (Euribor +0,4%), ce qui atténue d'autant plus le risque de taux. L'un d'entre eux de valeur nominale 7,7M€ et conclu en 2007 était capé.

Le taux moyen des intérêts relatifs aux emprunts de SYNERGIE SA s'est élevé à 3,14% en 2009.

Risque de change

Jusqu'au 31 décembre 2005, le Groupe était peu affecté par les risques de taux de change, les opérations étant réalisées dans la zone euro, à l'exception des filiales canadienne et tchèque, dont l'impact était négligeable.

Notre développement en Grande-Bretagne par acquisitions successives depuis décembre 2005 et l'évolution des monnaies anglaises et canadiennes ont conduit le Groupe à être plus sensible aux effets des variations de cours des devises, le résultat financier ayant été principalement impacté de l'effet de change entre l'euro et la livre sterling en 2008 (provision de 5,8M€) et en 2009 (reprise de provision de 1,1M€).

Il convient de souligner qu'il s'agit essentiellement du constat d'une provision pour risque de change dans les comptes sociaux de SYNERGIE et qu'une perte réelle de change ne serait définitivement enregistrée qu'en cas de remboursement des apports en compte courant effectués à la holding britannique et sous réserve que la livre sterling n'ait pas retrouvé la parité existant au début de l'exercice 2007.

Afin de limiter ce risque, le financement des prochaines acquisitions de filiales, hors zone euro, sera assuré via une filiale locale par des emprunts effectués dans le pays concerné.

➤ **Cours des monnaies par rapport à l'euro**

1 euro = Cours	à la clôture		moyen sur 12 mois	
	2009	2008	2009	2008
Livre sterling	0,8881	0,9525	0,8900	0,8026
Dollar canadien	1,5128	1,6998	1,5819	1,5656
Franc suisse	1,4836	1,485	1,5076	1,5786
Couronne tchèque	26,4730	26,875	26,4956	25,039
Couronne slovaque(*)		30,126		31,125

(*) la Slovaquie est passée à l'euro au 1^{er} janvier 2009

Risques de liquidité et de crédit

Compte tenu d'une situation de trésorerie nette largement positive, les risques de liquidité et de crédit sont estimés non significatifs.

Risques d'actions et de placements

En matière de gestion des placements financiers, SYNERGIE mène une politique très prudente. En effet, les placements réalisés correspondent à des SICAV monétaires à très court terme, en grande majorité achetées et vendues au cours du même mois, pour lesquels il n'y a pas de risque, ainsi qu'à des billets de trésorerie à trois mois et des comptes à terme à trois ou six mois.

Les actions propres sont gérées dans le cadre du contrat de liquidité d'une part et du programme de rachat d'autre part, qui a été réactivé au cours du second semestre 2007, le Conseil d'Administration ayant veillé à sa mise en œuvre.

5.2 Gestion des risques non financiers

La notoriété de SYNERGIE et de ses filiales, leur positionnement de généraliste et le volume des affaires traitées, permettent de répondre aux appels d'offres des clients nationaux et internationaux (Grands Comptes) afin de poursuivre leur développement et de gagner régulièrement des parts de marché.

Le Groupe détient environ 5% de parts de marché en France et de 1 à 3% dans de nombreux pays européens où il est fortement implanté (Belgique, Italie, Espagne, Portugal).

A toutes fins utiles, nous soulignons que le Groupe n'a pas fait l'objet de sanction du Conseil de la Concurrence pour pratiques anticoncurrentielles.

Risque Clients

Le Groupe conserve son indépendance vis-à-vis de ses clients, aucun d'entre eux ne contribuant pour plus de 1% au chiffre d'affaires consolidé.

Dans ce contexte, l'optimisation de la gestion du poste client est un acte quotidien. Sur ce point, et depuis de nombreuses années, nous sensibilisons l'ensemble de nos collaborateurs à la notion de « risque client » et à la maîtrise des délais de paiements.

Les processus de blocage d'encours autorisé, liés au risque client tel qu'il a été estimé par le service « Crédit Management » et intégrés dans les logiciels métier et force de vente, constituent des aides efficaces à la décision et à la limitation de ce risque.

Grâce à ces méthodes, le Groupe assure le développement de ses ventes dans un environnement sécurisé.

La Loi de Modernisation de l'Economie, en limitant la durée du crédit client, a réduit le risque d'autant.

Risque lié à la marque

Dans le cadre de sa politique de marque, le Groupe est amené à concéder l'utilisation de ses marques et représentations graphiques à ses filiales par des contrats de licences négociés.

La politique d'image nous conduit ainsi à déposer régulièrement de nouvelles marques et slogans afin d'adapter notre identité à l'évolution économique et à notre internationalisation.

L'emploi du mot « SYNERGIE » par des tiers pour désigner des activités qui, sans être similaires ou connexes, peuvent viser des services protégés et pour des actes plus directement concurrentiels relatifs à des activités se rapportant soit au Travail Temporaire ou de Gestion des Ressources Humaines nous conduit à développer une politique énergique de défense de la marque « SYNERGIE ». C'est ainsi qu'un arrêt du Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 4 avril 2007 a consacré « SYNERGIE » marque notoire en France.

Les actions de sponsoring dans divers sports (football, voile, formule 3000) représentent un support médiatique qui valorise la notoriété de la marque.

Il convient enfin de préciser que la majeure partie des filiales européennes de Travail Temporaire développe la marque SYNERGIE.

Risque Juridique et Fiscal

Le contrôle interne, sur le plan juridique, se fonde sur un principe de précaution, qui résulte d'une part d'une attitude responsable de chaque collaborateur et d'autre part d'une intervention en amont des sujets majeurs, ainsi que d'une position active dans la résolution des litiges en aval.

La sélection des conseils externes et des avocats du Groupe se fonde sur des critères qualitatifs et un ratio coût/délai optimisé. Une révision de l'application de ces critères est régulièrement menée.

Un contrôle fiscal portant sur SYNERGIE SA et concernant les exercices 2005 à 2007 s'est clôturé au cours du mois d'avril 2009. Aucun redressement en matière d'impôt société n'a été notifié.

Législation sociale spécifique au Travail Temporaire

98,2% du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé dans le Travail Temporaire, qui est soumis en France comme dans les autres pays de la zone euro où nous sommes implantés, à une législation spécifique, dont les principales caractéristiques, proches d'un Etat à l'autre, permettent à notre activité de s'intégrer dans les économies nationales afin de favoriser la souplesse de l'emploi.

Ce contexte illustré par les progressions significatives réalisées ces dernières années et la généralisation de la législation du Travail Temporaire dans la Communauté Européenne atteste du caractère pérenne de l'activité.

L'ouverture des sociétés de Travail Temporaire au placement, voire à d'autres prestations RH, sur les principales zones concernées (France, Italie, Belgique) conforte cette position.

Il convient par ailleurs de rappeler que les législations française, italienne, espagnole, portugaise et luxembourgeoise exigent la présentation d'une caution émanant d'un établissement financier en garantie du paiement des salaires des intérimaires et des charges sociales liées.

Compte tenu de la structure du compte de résultat et de la prédominance des postes salaires et charges sociales au sein des comptes d'exploitation, l'ensemble des mesures sociales et les décisions ayant une incidence directe sur les salaires (ex : législation sur le temps de travail et évolution du SMIC en France) ou les charges sociales (allègements divers, variations des taux de cotisations, etc.) peuvent avoir un impact sur les comptes de la société.

Dans ce contexte, il conviendra de suivre avec attention les effets de la mise en œuvre de la Directive Européenne sur le Travail Temporaire au sein de chaque pays, une harmonisation des législations s'opérant progressivement.

Nous n'avons pas connaissance d'autres évolutions législatives sur les principales zones d'implantation en Europe pouvant avoir un impact significatif sur les comptes du Groupe.

Comme il est mentionné dans l'Annexe aux comptes consolidés, nous rappelons les points spécifiques suivants :

- SYNERGIE et ses principales filiales avaient fait l'objet d'un contrôle de la part de l'URSSAF portant sur les années 1995 à 1999. La provision constituée à ce titre antérieurement étant devenue sans objet au cours de l'exercice 2009 a été reprise ;
- Par ailleurs, la filiale italienne a fait l'objet d'une action en justice de la part d'un concurrent. Aucun élément nouveau n'est intervenu sur le fond de l'affaire. Sur la recommandation de l'avocat de la société, il n'a pas été constitué de provision au motif que le risque de sortie de ressources n'est pas probable.

Risque technologique

L'activité du Groupe n'expose pas celui-ci à un quelconque risque technologique au sens de l'article L. 225-102-2 du Code de Commerce.

Risque environnemental

Il n'a pas été identifié de risque environnemental auquel serait exposé le Groupe.

Risque informatique

Afin de garantir la pérennité et la sécurité physique de ses outils de gestion, et plus particulièrement de ses programmes et de ses données informatiques, la société a finalisé courant 2007 un plan de secours et de reprise informatique du centre administratif de SYNERGIE SA.

Les filiales étrangères font l'objet de procédures de sauvegarde des données et des logiciels d'exploitation afin d'assurer la pérennité de leurs systèmes informatiques.

Assurances et couverture des risques

Les risques exceptionnels sont couverts par des programmes d'assurances négociés par la Direction Générale. Ces programmes sont obligatoires et garantissent un niveau de couverture adapté. Ils sont souscrits auprès d'assureurs et de réassureurs de notoriété internationale.

Les programmes d'assurances couvrent notamment les risques opérationnels suivants :

- les conséquences pécuniaires de la mise en cause de la responsabilité civile des sociétés du Groupe ;
- les domaines spécifiques tels que multirisques locaux, flottes automobiles, parcs informatiques et assurances dirigeants et mandataires sociaux.

5. Vie du titre SYNERGIE

6.1 Informations générales et évolution du titre

Capital social

Le capital social de SYNERGIE SA est composé de 15 258 450 actions au nominal de 5€, soit un capital à 76.292.250€.

Il n'existe aucune valeur mobilière susceptible de donner accès directement ou indirectement au capital de la Société.

Cotation

SYNERGIE a été introduite sur le Second Marché de la Bourse de Paris en 1987 et cotée au Compartiment B de NYSE Euronext Paris depuis la réforme des Marchés dans la nouvelle configuration boursière européenne sous le code ISIN FR0000032658.

SYNERGIE est intégrée aux indices CAC Small 90, CAC Mid and Small 190 et SBF 250.

Durant l'exercice, le cours de l'action a évolué entre un plus bas de 7,95€ (le 11 février 2009) et un plus haut de 19,50€ (le 15 octobre 2009). Le dernier cours au 31 décembre 2009 était de 17,89€.

Il s'est traité en moyenne 3 420 titres par séance en 2009 contre 5 255 en 2008.

La capitalisation boursière s'élève à 266.061.593€ au 31 décembre 2009 sur la base du cours moyen des soixante dernières séances de l'année.

Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI (anciennement AFEI) a été signé le 28 janvier 2007 entre la Société, émetteur, et Oddo Midcap, animateur.

Négociation des actions et droits de vote

Les actions de SYNERGIE sont librement négociables et il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice de droits de vote.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ; ainsi qu'aux actions nominatives attribuées gratuitement en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Pacte d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Distribution de dividendes

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes des trois derniers exercices se sont respectivement élevés à :

Exercice	Dividende global	Dividende unitaire	Dividende unitaire rapporté à 15 258 450 actions	Montant éligible à l'abattement mentionné à l'Art. 158 du CGI
2006	6.103.380 €	0,60 €	0,40 €	(1)
2007	10.680.915 €	0,70 €	0,70 €	(1)
2008	7.629.225 €	0,50 €	0,50 €	(1)

(1) Par suite de la suppression de l'avoir fiscal, les dividendes mis en distribution en 2007, 2008 et 2009 étaient éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158 du CGI.

Calendrier des annonces financières

PUBLICATION INFORMATION FINANCIERE	ANNUELS PROVISOIRES	TRIMESTRIELS (T1)	SEMESTRIELS	TRIMESTRIELS (T3)
Date prévisionnelle (*)	21 avril 2010	11 mai 2010	8 septembre 2010	9 novembre 2010
PUBLICATION CHIFFRES D'AFFAIRES	TRIMESTRIEL (T1)	TRIMESTRIEL (T2)	TRIMESTRIEL (T3)	TRIMESTRIEL (T4)
Date prévisionnelle (*)	11 mai 2010	5 août 2010	9 novembre 2010	3 février 2011
INFORMATIONS INVESTISSEURS	AGO	REUNION ANALYSTES 1	REUNION ANALYSTES 2	VERSEMENT DIVIDENDES
Date prévisionnelle	17 juin 2010	22 avril 2010	9 septembre 2010	5 juillet 2010

(*) après Bourse

6.2 Actionnariat

Pourcentage du capital détenu par les actionnaires ayant une participation significative

En application des dispositions légales, nous vous précisons que la société SYNERGIE INVESTMENT, contrôlée par M. Henri VANEY BARANDE détenait 66,67% du capital et 82,03% des droits de vote au 31 décembre 2009.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 5% du capital dans le public.

Auto contrôle

Au 31 décembre 2009, il existe 686 011 actions d'auto contrôle détenues dont 12 500 dans le cadre du contrat de liquidité et 673 511 au titre du programme de rachat d'actions propres tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 18 juin 2009.

6.3 Le programme de rachat d'actions propres

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 241 du Règlement Général de l'AMF ainsi que du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, la société SYNERGIE a mis en place un programme de rachat de ses propres actions.

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2010, il sera proposé de renouveler au Conseil d'Administration, pour une période de 18 mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, soit 1 525 845 actions sur la base du capital actuel.

Cette autorisation mettrait fin à celle donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2009.

Cette autorisation est destinée à permettre à la société :

- L'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action SYNERGIE par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI (Association Française des Marchés Financiers) reconnue par l'AMF ;
- La conservation d'actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- La remise de titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société ;
- L'annulation éventuelle des actions sous réserve dans ce dernier cas du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La société s'engage à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10% de son capital conformément aux dispositions du Code de Commerce. Les actions déjà détenues par la Société seront prises en compte pour le calcul de ce seuil. L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange des actions pourront être effectués par tous moyens notamment sur le marché ou de gré à gré et à tout moment (sauf en cas d'offre publique d'échange), dans le respect de la réglementation en vigueur. La part du programme de rachat effectuée par négociation de blocs pourra représenter la totalité du programme.

Nombre de titres et part du capital détenus par SYNERGIE au 20 avril 2010 :

Au 20 avril 2010, le capital de SYNERGIE était composé de 15 258 450 actions.
A cette date, la société détenait 685 175 actions propres, soit 4,49% du capital.

Répartition par objectifs des titres de capital détenu directement ou indirectement au jour de la publication du présent descriptif du programme :

Au 20 avril 2010, les 685 175 actions propres détenues par SYNERGIE son réparties comme suit :

- 11 664 actions acquises au titre de l'animation de marché ;

- 673 511 actions acquises en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Part maximale du capital de la société susceptible d'être rachetée – caractéristiques des titres de capital :

10% du capital social soit 1 525 845 actions ordinaires. Compte tenu des actions auto détenues à la date du 20 avril 2010, soit 685 175 actions, le nombre résiduel d'actions susceptibles d'être rachetées à ce jour est de 840 670, soit 5,51% du capital.

Prix maximum d'achat et montant maximal autorisé des fonds :

Le prix maximum d'achat proposé serait de 30€ par action.

Le montant maximal consacré aux acquisitions ne pourra dépasser 42.723.660€ sur la base actuelle de 1 525 845 actions.

Ces modalités soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte seront autorisées jusqu'à la date de renouvellement par l'Assemblée Générale Annuelle et au maximum pour une période de 18 mois à compter de ladite Assemblée Mixte.

Le Conseil d'Administration sera autorisé pendant cette période à acheter et/ou vendre des actions de la Société, dans les conditions déterminées. Il pourra procéder à leur annulation dans un délai maximum de 24 mois.

Les rachats d'actions seront normalement financés sur les ressources propres de la Société ou par voie d'endettement pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

Bilan du précédent programme de rachat

Conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des réalisations des opérations d'achat d'actions autorisées par l'Assemblée Générale du 18 juin 2009.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie le 18 juin 2009 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 17 décembre 2010.

Les modalités de ce programme ont été décrites dans la note d'information diffusée en mai 2009 relative audit programme de rachat. Il a été mis en œuvre à compter du lendemain de la date de la tenue de l'Assemblée Générale, soit le 19 juin 2009.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre de ce programme de rachat.

Tableau synthétique

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres :
du 20 avril 2009 au 20 avril 2010

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte :	4,49%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois :	0
Nombre de titres détenus en portefeuille :	685 175
Valeur comptable du portefeuille :	10.093.944€
Valeur de marché du portefeuille (1) :	13.360.912€

(1) sur la base du cours de clôture au 20 avril 2010

	Flux Bruts Cumulés		Positions Ouvertes au jour du descriptif du programme					
	Achats	Ventes	à l'achat			à la vente		
			Calls achetés	Puts vendus	Achats à terme	Calls vendus	Puts achetés	Ventes à terme
Nombre de titres	105 395	84 058						
dont contrat de liquidité	80 577	84 058						
Cours moyen de la transaction	15,606€	16,320€				NEANT		
Montant	1.644.806,49€	1.371.806,54€						

Les flux ont été effectués dans le cadre du contrat de liquidité ayant pour objectif l'animation du marché, à l'exception de 24 818 achats au cours moyen de 13,682€ pour un montant de 339.562€, ayant eu pour objectif la conservation d'actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.

6.4 Dispositions relatives à l'épargne salariale

Conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié de la société ne détient d'actions de notre société dans le cadre des régimes de gestion collective des titres visés par ce texte.

Le texte des résolutions présenté à l'Assemblée Générale du 17 juin 2010 intègrera une résolution d'augmentation de capital réservée aux salariés, réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le prix de souscription des actions nouvelles devant être fixé lors de l'utilisation par le Conseil de son autorisation globale d'augmenter le capital, le Conseil d'Administration se trouve dans l'impossibilité de vous indiquer l'incidence de cette augmentation sur la situation de chaque actionnaire.

Nous considérons que cette autorisation suffit à remplir les exigences légales et en tout état de cause ce projet vous est présenté pour satisfaire à une obligation légale, mais votre Conseil d'Administration ne le jugeant pas opportun, a décidé de ne pas agréer le projet de résolution y afférant qu'il soumettra au vote.

6. Autres rappels légaux

Prise de participation de l'exercice

Aucune prise de participation ou de contrôle visée à l'Article L.223-6 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice 2009, étant entendu que les seules prises de participation ont concerné des sociétés de droit étranger.

Dépenses non-déductibles fiscalement

Les dépenses non déductibles visées à l'Article 39-4 du C.G.I se sont élevées à 37.176€ et l'impôt correspondant à 12.800€.

Répartition des résultats des comptes sociaux de SYNERGIE SA au cours des cinq derniers exercices

Résultat net après impôt	14.423	17.528	28.319	23.437	12.182
Report à nouveau initial *	13.177	13.069	1	14.215	13.166
Bénéfice disponible	27.600	30.597	28.320	37.652	25.348
Réserves	9.449	(141)	3.705	17.193	3.660
Dividendes *	5.083	6.103	10.681	7.629	4.578
Report à nouveau après affectation ***	13.068	**24 636	13.934	12.830	17.110

* le poste « report à nouveau initial » des exercices 2005 à 2009 est augmenté des dividendes non distribués, afférents aux actions propres, le poste « dividendes » étant diminué d'autant.

** report à nouveau issu de la 3^{ème} résolution de l'AG Mixte du 13 juin 2007, affecté en augmentation de capital en totalité (12^{ème} résolution).

*** selon affectation du résultat proposée à l'Assemblée Générale du 17 juin 2010.

Recherche et Développement

Compte tenu de son activité, SYNERGIE n'a pas exposé de frais de recherche et développement, mais a bénéficié des applications informatiques « métier » développées par sa filiale Informatique Conseil Gestion (ICG) dont elle fait bénéficier les sociétés françaises du Groupe.

7. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Capital en fin d'exercice					
Capital social (en K€)	50.862	50.862	76.292	76.292	76.292
Nombre d'actions ordinaires existantes (A)	10 172 300	10 172 300	15 258 450	15 258 400	15 258 400
Nombre maximal d'actions futures à créer par souscription d'actions réservées aux salariés (B)	(B)	(B)	(B)	(B)	(B)
Opération et résultats de l'exercice (en K€)					
Produits d'exploitation et financiers	672.953	721.441	778.079	767.153	592.836
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	25.002	22.880	62.513	43.357	9.417
Impôts sur les bénéfices	7.681	8.027	17.817	7.184	4.399
Participation des salariés due au titre de l'exercice	3.509	3.656	9.766	2.647	634
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	14.423	17.528	28.319	23.437	12.182
Résultat distribué	5.086	6.103	10.681	7.629	4.578**
Résultat par action (en €)					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,36	1,1	2,29	2,2	0,43
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	1,42	1,72	1,86	1,54	0,80
Dividende attribué à chaque action*	0,333	0,40	0,70	0,50	0,30**
Personnel					
Effectif moyen au cours de l'exercice	21 966	22 866	23 850	22 682	17 406
Montant de la masse salariale (K€)	454.030	489.346	520.546	510.501	399.474
Cotisations sociales et avantages sociaux	144.666	152.793	161.452	156.802	122.762

(A) Les titres inscrits au nominatif pendant une durée de deux ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

(B) Le plan d'offre de souscription d'actions réservé à certaines catégories de salariés est échu depuis le 28 avril 1990.

* Dividendes calculés sur la base de 15 258 450 actions

** Proposé à l'Assemblée Générale du 17 juin 2010

Comptes consolidés du Groupe Synergie

DONNEES FINANCIERES

- Bilan consolidé
- Compte de Résultat consolidé
- Tableau de flux de trésorerie
- Tableau de variation des capitaux propres
- Annexe

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

II. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE SYNERGIE

1 Bilan consolidé avant affectation

Actif	Notes N°	31/12/2009	31/12/2008
En milliers d'euros			
Ecart d'acquisition	5	53.851	54.392
Autres immobilisations incorporelles	6	14.027	9.678
Immobilisations corporelles	7	10.356	10.430
Actifs financiers non courants	8	2.423	2.263
Actif d'impôt différé	9	1.211	1.754
Total actif non courant		81.868	78.517
Créances clients et comptes rattachés	10	227.645	283.642
Autres créances et comptes de régularisation	11	25.807	36.037
Actifs financiers courants			
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	12	84.743	52.024
Total actif courant		338.195	371.703
Actifs non courants disponibles à la vente			
Total bilan		420.063	450.220

Passif	Notes N°	31/12/2009	31/12/2008
En milliers d'euros			
Capital social	13	76.292	76.292
Primes d'émission et de fusion			
Réserves et report à nouveau		83.190	66.889
Résultat consolidé		8.596	22.250
Intérêts minoritaires		834	791
Total capitaux propres		168.913	166.222
Provisions pour risques et charges	14	2.287	8.231
Emprunts et dettes financières non courants	15	27.154	34.350
Impôts différés	9	3.308	2.958
Total passif non courant		32.750	45.539
Emprunts et dettes financières courants	15	21.924	13.897
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16	8.947	9.480
Dettes fiscales et sociales	17	177.405	199.093
Autres dettes et comptes de régularisation	17	10.125	15.989
Total passif courant		218.401	238.459
Passifs relatifs aux actifs non courants disponibles à la vente			
Total Bilan		420.063	450.220

2 Compte de Résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes N°	31/12/2009	31/12/2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	18	947.663	1.200.930
Autres produits		1.027	3.757
Achats consommés		(80)	(105)
Charges de personnel	19.1	(857.625)	(1.076.666)
Charges externes		(37.193)	(38.323)
Impôts, taxes et versements assimilés		(30.640)	(38.913)
Dotations aux amortissements		(3.972)	(3.876)
Dotations aux provisions	19.2	(4.080)	(4.326)
Autres charges		(467)	(745)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES INCORPORELS		14.632	41.733
Dotations aux amortissement des incorporels, liées aux acquisitions	5.2	(1 583)	(1 474)
Dépréciation des incorporels liée aux acquisitions	5.2	-	(8 141)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		13.049	32.118
Autres produits et charges opérationnels		2.893	11.602
RESULTAT OPERATIONNEL		15.942	43.720
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1.174	1.675
Coût de l'endettement financier brut		(2.478)	(3.090)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	20	(1.304)	(1 415)
Autres produits et charges financiers	20	1.335	(5.600)
Quote part des sociétés mises en équivalence		(60)	(5)
RESULTAT NET AVANT IMPOT		15.914	36.700
Charge d'impôt	21	(7.222)	(14.095)
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION		8.692	22.605
RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION		-	-
RESULTAT NET		8.692	22.605
Part du groupe		8.596	22.250
Intérêts minoritaires		96	355
Résultat par action (en euro) (*)	22	0,56	1,46
Résultat dilué par action (en euro) (*)	22	0,59	1,52

(*) rapporté à 15 258 450 actions

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net	8.693	22.605
Profits et pertes résultant de la conversion des comptes des filiales étrangères	70	(1.538)
Swap	(461)	
Contrat de liquidité	97	237
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(294)	(1.301)
Résultat global net	8.399	21.304
Part du Groupe dans le résultat global total	8.291	(1.634)
Part des minoritaires dans le résultat global total	108	333

3 Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	2009	2008
Résultat net consolidé	8.693	22.605
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non lié à l'activité	(270)	194
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	4.641
Amortissements et provisions	5.555	8.850
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôt	13.978	36.290
Coût de l'endettement financier	1.304	1.415
Charge d'impôt	7.222	14.095
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt	22.504	51.800
Impôt versé	(6.991)	(12.770)
Variation du besoin en fond de roulement	33.420	12.710
FLUX DE TRESORERIE NET GENERE PAR L'ACTIVITE	48.933	51.740
Acquisitions d'immobilisations	(3.761)	(4.071)
Cessions d'immobilisations	542	360
Incidence des variations de périmètre	(4.549)	(18.776)
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(7.768)	(22.487)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(7.293)	(10.401)
Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées	(232)	(355)
Rachat d'actions propres	(843)	(8.150)
Actifs disponibles à la vente	-	2.625
Emissions d'emprunts	-	15.226
Remboursements d'emprunts	(6.545)	(4.237)
Coût de l'endettement financier net	(1.304)	(1.415)
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(16.217)	(6.707)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	24.948	22.546
Trésorerie à l'ouverture	48.129	25.583
Trésorerie à la clôture	73.077	48.129

4 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total part groupe	Intérêts minoritaires	Total
En milliers d'euros								
Capitaux propres au 01/01/2008	76.293	3.044	(1.102)	47.413	39.133	164.781	2.006	166.787
Affectation du résultat n-1		1.416		37.717	(39.133)	0		0
Dividendes				(10.401)		(10.401)		(10.401)
Opérations sur titres auto-détenus			(8.150)	(237)		(8.387)		(8.387)
Résultat net de l'exercice					22.250	22.250	354	22.604
Retraitement intérêts minoritaires et conversion				(2.812)		(2.812)	(1.569)	(4.381)
Situation au 31/12/2008	76.293	4.460	(9.252)	71.680	22.250	165.431	791	166.222
Capitaux propres au 01/01/2009	76.293	4.460	(9.252)	71.680	22.250	165.431	791	166.222
Affectation du résultat n-1		1.172		21.078	(22.250)	0		0
Dividendes				(7.293)		(7.293)	(226)	(7.519)
Opérations sur titres auto-détenus			(842)	97		(745)		(745)
Résultat net de l'exercice					8.596	8.596	96	8.692
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(410)		(410)	173	(237)
Variation de périmètre				2.500		2.500		2.500
Capitaux au 31/12/2009	76.293	5.632	(10.094)	87.652	8.596	168.079	834	168.913

5 Annexe au bilan et au compte de résultat consolidés

Principes et méthodes comptables

NOTE
1

1.1 Contexte Général

1.1.1 Cadre général

En application du Règlement Européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats membres présentent leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

1.1.2 Faits significatifs

L'impact de la crise financière a conduit à une baisse de chiffre d'affaires consolidé, qui s'est établie à 21% en 2009 par rapport à 2008.

Il en a résulté un effet sur le résultat opérationnel courant estimé à environ 30M€ (effet volume, sous déduction d'économies mises en œuvre).

Le début de l'exercice 2010 a mis en évidence un retour à la croissance de l'activité (effectifs détachés par le Groupe en hausse de 17% sur le premier trimestre), avec un fort démarrage à l'International et une accélération de cette reprise de mois en mois.

Ainsi, SYNERGIE a tenu compte du contexte économique et financier lors de l'arrêté des comptes 2009, et en particulier dans le cadre de l'évaluation des incorporels (*goodwill*, clientèles, marques), ayant fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur de ces actifs a été appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Pour mémoire, des modifications de calcul de certaines charges sociales en France concernant l'exercice 2005 avaient fait l'objet d'une information de l'ACOSS en 2008.

Afin d'assurer une bonne comparabilité des comptes, l'effet positif de ces modifications (net de charges liées) avait été retraité en « opérationnel non courant », dont il représentait l'essentiel.

1.2 Principes et méthodes comptables applicables aux comptes

1.2.1 Principes généraux de consolidation

Tous les comptes des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont clos au 31 décembre.

Les comptes sont présentés en milliers d'euros sauf indications spécifiques.

Les évolutions concernant le contrôle URSSAF sont comprises dans la Note N°14.

1.2.2 Méthodes de consolidation

SYNERGIE SA possède directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote de l'ensemble de ses filiales qu'elle consolide selon la méthode de l'intégration globale, à l'exception d'une filiale détenue à 44% mise en équivalence.

Les opérations internes au Groupe, créances et dettes, produits et charges sont éliminées des comptes consolidés. En cas de fusion entre sociétés du Groupe ou de déconsolidation, les réserves consolidées ne sont pas affectées.

1.2.3 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Cela concerne principalement la valorisation des actifs incorporels et la détermination des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses et estimations peuvent s'avérer, dans le futur, différentes de la réalité.

1.2.4 Ecarts d'acquisition

Le poste « Ecarts d'acquisition » inclut les immobilisations incorporelles comptabilisées sous le poste « fonds commerciaux » dans les comptes sociaux ainsi que les écarts d'acquisition comptabilisés dans le cadre du processus de consolidation.

Ils représentent la différence non identifiable entre le coût d'acquisition, majoré des coûts annexes, et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs identifiables et des passifs à la date des prises de contrôle.

Les évaluations des actifs et passifs identifiables et par voie de conséquence celle des écarts d'acquisition sont opérées, dès la date de première consolidation. Toutefois, sur la base d'analyses et expertises complémentaires, le Groupe peut revoir ces évaluations dans les douze mois qui suivent.

Ils ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an selon IAS 36.

1.2.5 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon le modèle de coût. Les coûts d'emprunts ne sont pas activés.

Frais de recherche

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Frais de développement

Les frais de développement concernent des logiciels créés en interne; ils sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser l'immobilisation incorporelle ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les autres frais de développement (création de site internet non marchand, développement de clientèle,...) sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les logiciels sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Sont considérés comme des frais de développement, les coûts d'analyse organique, de programmation et de mise en place de la documentation utilisateurs.

Autres immobilisations incorporelles acquises

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », un actif est une ressource contrôlée par l'entreprise du fait d'évènements passés et à partir de laquelle on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Une immobilisation acquise est reconnue dès lors qu'elle est identifiable et que son coût peut être mesuré de façon fiable.

La valorisation de la clientèle et des marques des sociétés acquises est effectuée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

La clientèle étant à durée d'utilité définie est amortie. Les marques font l'objet ou non d'un amortissement selon les perspectives de leur durée d'utilisation.

1.2.6 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût. Les coûts d'emprunts ne sont pas activés.

Les immobilisations acquises dans le cadre de location financement suivent le même traitement (Note n°7.2).

Les amortissements sont calculés essentiellement selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité propre.

Les durées d'utilisation retenues sont généralement les suivantes :

NATURE DE L'IMMOBILISATION	Durées en linéaire
Immobilisations Incorporelles	
Concessions, Brevets, Droits similaires	5 ans
Clientèle	10 ans
Immobilisations corporelles	
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	0
Installations techniques	0
Matériel et outillage	5 ans
Installations générales	7 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

Compte tenu de l'activité du Groupe et des actifs corporels détenus, aucun composant significatif n'a été identifié.

1.2.7 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

La valeur d'utilité de chacun de ces actifs est déterminée par référence aux flux futurs de trésorerie nets actualisés des UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) auxquelles ils appartiennent.

Les flux nets de trésorerie sont estimés selon des méthodes décrites en Note N°5.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes de celles générées par d'autres Groupes d'actifs. Elles sont déterminées essentiellement sur une base géographique par référence aux marchés dans lesquels opère notre Groupe.

1.2.8 Créances clients et reconnaissance des produits

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant nominal.

La société consolidante a souscrit, tant pour elle-même que pour ses filiales françaises de Travail Temporaire et de placement, une assurance contre le risque d'impayés.

Lorsque les événements en cours rendent incertain le recouvrement de ces créances, celles-ci font l'objet d'une dépréciation différenciée selon la nature du risque (retard de règlement ou contestation de la créance, redressement judiciaire ou liquidation de biens), les différences

usuelles de règlement dans les divers pays où le Groupe est implanté, la situation de chaque client et la part couverte par l'assurance.

Le Groupe a mis au point des méthodes de reconnaissance de produits pour les activités de Travail Temporaire dans le cadre d'une procédure intégrée partant de la réalisation de la prestation jusqu'à la facturation des clients. Cette procédure permet d'appliquer strictement les règles de séparation des exercices.

Les prestations relatives aux activités de recrutement hors Travail Temporaire sont comptabilisées à l'avancement.

1.2.9 Charge d'impôt

La charge d'impôt regroupe l'impôt exigible et l'impôt différé sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs consolidées, ainsi que sur les retraitements effectués dans le cadre du processus de consolidation.

Lorsque les perspectives à court terme des sociétés du Groupe le permettent, des impôts différés actifs, dont la récupération est probable, sont comptabilisés.

La fiscalité différée, liée à l'activation des déficits fiscaux, a été retraitée en faisant usage pour les sociétés du taux d'impôt sur les sociétés de droit commun connu à la date de clôture. Les impôts différés actifs et passifs résultant de décalages temporaires sont comptabilisés, pour les sociétés françaises suivant la méthode du report variable en incluant également la contribution sociale de 3,3%. Ils correspondent à la constatation de l'incidence des décalages existants entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur prise en compte pour la détermination du résultat fiscal.

D'autre part, les déficits fiscaux ne sont pris en compte pour la détermination de l'actif fiscal latent que lorsqu'ils présentent une forte probabilité d'imputation sur les profits taxables des deux prochains exercices.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés conformément à la norme IAS 12.

1.2.10 Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des éléments liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives tels que les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie, dans la mesure où elles répondent aux conditions définies par l'AFTE et l'AFG validées par l'AMF.

La comptabilité de couverture a été pratiquée sur un swap, avec juste valeur par le résultat.

1.2.11 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'échéance prévisionnelle de la provision est à plus d'un an, le montant de celle-ci est actualisé.

1.2.12 Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un calcul prenant en compte des hypothèses de progression de salaire, d'espérance de vie et de rotation des effectifs.

Ces évaluations, qui concernent les indemnités de fin de carrière en France, sont effectuées tous les trimestres.

La provision est égale à l'excédent de l'engagement par rapport à l'épargne retraite constituée auprès d'un organisme extérieur. Cette épargne génère des produits financiers à un taux estimé à 3,46% en 2009 (contre 3,93% en 2008). La provision est actualisée au taux de 3,49%.

1.2.13 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, conformément à la norme IAS 32. Le résultat de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en variation des capitaux propres.

1.2.14 Informations sectorielles

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle a été organisée conformément aux éléments de reporting présentés au principal décideur opérationnel. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Ces informations sont détaillées dans la Note N°23.

1.2.15 Méthodes de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Concernant les filiales étrangères, la méthode de conversion retenue pour les comptes en devises est la méthode dite du taux de clôture, consistant à convertir au cours de clôture les comptes de bilan hors capitaux propres et au cours moyen de la période le compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en capitaux propres.

1.2.16 Instruments financiers

Dans le cadre de l'information financière requise par la norme IFRS 7, et conformément à la norme IAS 39, les instruments financiers du Groupe sont comptabilisés comme suit :

En milliers d'euros		Traitement Comptable IAS 39*				
Catégorie IAS 39	Notes N°	Valeur comptable 2009	Coût amorti	Coût	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres 2009
ACTIFS						
Titres	Actifs financiers disponibles à la vente			✓		
Créances commerciales		10				
Créances clients et comptes rattachés	Prêts & Créances		227.645	✓		227.645
Instruments dérivés non documentés comme couverture	NA				✓	
Autres actifs financiers						
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts & Créances			✓		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		12				
	Juste valeur par résultat		84.743		✓	84.743
PASSIFS						
Dettes financières		15				
Emprunts et autres dettes financières	Passif financier au coût amorti		48.617	✓		48.617
Instrument de couverture			461			461
Dettes commerciales		16				
Fournisseurs et comptes rattachés	Passif financier au coût amorti		8.947	✓		8.947
Instruments dérivés non documentés comme couverture	NA				✓	
Autres Passifs financiers	Passif financier au coût amorti			✓		

* ✓ traitement comptable retenu

Parmi les équivalents de trésorerie, 26.268K€ correspondent à des OPCVM de trésorerie cotées sur un marché actif (niveau 1).

Les autres instruments financiers sont, au regard de la norme IFRS 7, considérées comme des données de niveau 3 ; il s'agit notamment des créances commerciales, des emprunts et des dettes financières et des créances commerciales.

La juste valeur des créances clients, compte tenu des échéances courtes de paiement des créances, est assimilée à leur valeur au bilan.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme et soumis à un risque faible de variation de valeur. Ces placements de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier; la juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

L'état de variation des dépréciations sur actifs financiers est le suivant :

En milliers d'euros	2008	Dotations	Reprises	2009
Actifs financiers non courants	715	0	39	676
Créances clients	15.496	3.856	2.946	16.406
Trésorerie et instruments de trésorerie				
Autres actifs financiers courants				
TOTAL	16.211	3.856	2.985	17.082

1.3 Evolution des normes, amendements, interprétations publiés et adaptation à SYNERGIE

1.3.1 Entrant en vigueur en 2009

IFRS 8 – Segments opérationnels

Cette norme remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle ». Adoptée par le Règlement 1358/2007 de la Commission, elle est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Elle prescrit de communiquer une information sur les segments opérationnels à partir des indicateurs de performance communiqués à la direction opérationnelle. Cette norme a été mise en œuvre au 1^{er} janvier 2009.

Le suivi de la performance étant adressé à la Direction à partir d'une segmentation géographique, la structure de l'information sectorielle n'a pas été bouleversée. L'application de la norme IFRS 8 n'a pas eu d'incidences sur les regroupements d'UGT et n'a pas entraîné de dépréciations complémentaires des écarts d'acquisition.

Les agrégats présentés dans le cadre de cette norme d'information sectorielle sont communiqués dans la Note N°23 de l'annexe.

IAS 23 – Coûts d'emprunt

La norme IAS 23 modifiée prescrit d'incorporer systématiquement les coûts d'emprunt encourus pour l'acquisition ou la production des actifs éligibles auxdits actifs (immobilisations incorporelles et corporelles et stocks) alors que cette incorporation n'était qu'optionnelle dans la version précédente de la norme.

La norme modifiée est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, et a été adopté par le règlement 1260/2008 du 10 décembre 2008 de la Commission.

Précédemment, le Groupe n'avait pas exercé l'option d'incorporation des coûts d'emprunt. L'impact de ce changement est toutefois limité compte tenu du faible poids des actifs éligibles dans le bilan consolidé, du faible endettement du Groupe ainsi que de la brièveté de la période d'acquisition ou de production des actifs éligibles.

IAS 1 – Présentation des états financiers

La norme IAS 1 modifiée a aménagé la structure du compte de résultat avec la notion d'état du résultat global qui intègre certains éléments de résultat qui sont constatés directement dans les capitaux propres. La composition du tableau de variation des capitaux propres a été également modifiée par la nouvelle version de la norme.

La norme modifiée est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, elle a été adoptée le 17 décembre 2008 par la Commission dans son règlement 1274/2008.

Conformément à la recommandation 2009-R-03 du Conseil National de la Comptabilité en date du 2 juillet 2009, le Groupe a choisi de présenter l'état du résultat global en deux états, le premier présentant le résultat consolidé de l'exercice et le second, établi à partir du premier, présentant le résultat global après intégration des autres éléments du résultat global.

IFRS 7 – Instruments financiers, informations à fournir

Cet amendement a été approuvé le 27 novembre 2009 par le règlement 1165/2009. Il est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Il impose notamment de hiérarchiser les informations concernant les instruments financiers en distinguant selon :

- que l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1),
- que son évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables (niveau 2),
- ou s'appuyant sur des données non observables (niveau 3).

Il prescrit par ailleurs de communiquer des informations complémentaires en cas de transfert entre les niveaux. Le Groupe s'est acquitté de cette obligation dans la note 1.2.16 de l'Annexe aux comptes consolidés.

IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions (amendement)

Approuvé par le règlement 1261/ 2008 de la Commission en date du 16 décembre 2008, cet amendement de l'IASB sur les conditions d'acquisition des droits n'a pas d'incidence pour le Groupe dans la mesure où celui-ci n'effectue pas de paiements fondés sur des actions.

Processus annuel d'amélioration des normes 2008

En mai 2008, l'IASB a publié une série d'amendements dans le cadre du processus annuel d'amélioration des normes. Cette série d'amendements a été adoptée par la Commission dans son règlement 70/2009 du 23 janvier 2009.

Certains de ces amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Ils portent principalement sur des précisions terminologiques et sur un renforcement de la cohérence des textes sans incidence significative pour le Groupe. Certaines normes seront cependant davantage impactées.

C'est le cas notamment de l'amendement à la norme IAS 38 qui interdit l'inscription à l'actif des frais de publicité sous quelque forme que ce soit et qui proscrit la pratique consistant à présenter le coût des brochures publicitaires non encore distribuées à l'actif. Les montants en jeu ne sont pas significatifs au sein du Groupe.

Les autres amendements sont sans conséquence pour l'activité de Synergie (Immeubles de placement en cours de construction (IAS 40) et précisions sur le calcul de la valeur vénale à partir des flux de trésorerie de marché dans IAS 36).

IFRIC 13 – Programmes de fidélisation des clients

Adoptée par le règlement 1262/2008 de la Commission le 16 décembre 2008, cette interprétation porte sur les programmes de fidélisation des clients.

Ce type de programme tel que décrit dans l'interprétation n'existe pas au sein du Groupe et cette interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008 ne le concerne pas.

IFRIC 14 - Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction

Cette interprétation a été adoptée par le règlement 1263/2008 du 16 décembre 2008, elle est applicable aux exercices ouverts postérieurement au 31 décembre 2008.

Elle concerne le traitement des situations de « sur financement » dans les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies. Elle ne présente pas d'incidences significatives pour le Groupe.

1.3.2 Non encore entrées en vigueur ne s'appliquant pas au Groupe

IFRIC 12 – Contrats de concession de services

Adoptée par le règlement 254/2009 de la Commission le 25 mars 2009, cette interprétation porte sur les contrats de concession. Conformément à l'article 2 de ce règlement, elle est applicable en pratique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2009. Ce type de contrat n'existe pas au sein du Groupe et cette interprétation ne le concerne pas.

IFRIC 15 – Contrats pour la construction de biens immobiliers.

Cette interprétation des normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » a été approuvée par le règlement 636/2009 du 22 juillet 2009. Elle est applicable, selon ce règlement, au premier exercice commençant après le 31 décembre 2009. Elle vise une activité qui n'est pas exercée actuellement par le Groupe.

IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Cette interprétation apporte des clarifications sur les modalités d'application de la couverture d'un investissement net en devises tel que prévu par le paragraphe 102 de la norme IAS 39. Elle a été approuvée par le règlement 460/2009 du 4 juin 2009. Elle est applicable, selon ce règlement, au premier exercice commençant après le 30 juin 2009.

Le Groupe n'est, en l'état, pas concerné par ce texte dans la mesure où il ne met actuellement pas en place des couvertures de ce type.

IFRIC 17 – Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires

Cette interprétation a été adoptée par le règlement 1142/2009 du 26 novembre 2009. Elle est applicable aux exercices ouverts après le 31 octobre 2009. Elle vise une situation (distribution de dividendes en nature) qui n'a jamais été mise en pratique au sein du Groupe.

IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients

Cette interprétation a été adoptée par le règlement 1164/2009 du 27 novembre 2009. Elle est applicable aux exercices ouverts après le 31 octobre 2009. Elle vise une situation (actifs reçus des clients dans les services publics) qui ne concerne pas le Groupe.

1.3.3 Non encore entrées en vigueur et non appliquées par anticipation Groupe

IAS 27 – IFRS 3 – Etats financiers consolidés et regroupements d'entreprises

Ces normes ont été profondément modifiées par l'IASB le 8 janvier 2008. Ces modifications ont été approuvées par la Commission dans deux règlements 494/2009 et 495/2009 du 3 juin 2009, ils sont applicables au plus tard aux exercices ouverts postérieurement au 30 juin 2009.

Elles peuvent faire l'objet d'une application anticipée.

Les principales modifications apportées aux versions précédentes de ces normes sont les suivantes :

- comptabilisation des frais d'acquisition en charges et non plus comme un élément du coût d'acquisition des titres,
- estimation dès l'acquisition des conséquences des clauses de complément de prix, les différences ultérieures étant à constater en résultat et non plus comme un ajustement de l'écart d'acquisition,
- possibilité (sur option) de faire apparaître un *goodwill* (écart d'acquisition) complet lors de l'acquisition d'une filiale, une partie de ce *goodwill* étant affecté aux actionnaires minoritaires. L'option est exercée pour chaque regroupement d'entreprises,

- modification du traitement des acquisitions successives. Les ajustements résultant de l'acquisition d'intérêts minoritaires d'une filiale déjà contrôlée seront à imputer sur les capitaux propres consolidés et non plus sur l'écart d'acquisition (*goodwill*). La prise de contrôle d'une entité déjà détenue dans le cadre d'une participation minoritaire (cas rare dans la pratique actuelle du Groupe), devra donner lieu à une réévaluation préalable de la participation avec impact sur le résultat préalablement au calcul de l'écart d'acquisition.

Ces modifications sont applicables de façon prospective. Le Groupe ayant décidé de ne pas appliquer ces normes par anticipation, leurs prescriptions seront mises en œuvre pour les acquisitions effectuées dès la date d'application. Compte tenu de cette décision, le Groupe a décidé de maintenir la méthode du « goodwill en cours » pour le traitement des engagements de rachat des minoritaires.

Les conséquences de cette décision sont indiquées dans la Note N° 5.1 de l'Annexe aux comptes consolidés.

Processus annuel d'amélioration des normes

Dans le cadre du processus d'amélioration de normes 2008 adopté par la Commission dans son règlement 70/2009 du 23 janvier 2009, un amendement à la norme IFRS 5 « actifs destinés à être cédés et abandons d'activité » a été adopté. Cet amendement considère qu'un projet de cession partielle de titres faisant perdre au Groupe le contrôle d'une filiale doit être traité selon les règles de présentation d'IFRS 5 et qu'en conséquence, les actifs et passifs de cette filiale doivent être reclassés sur les lignes du bilan relatives aux actifs et passifs destinés à être cédés.

Cet amendement applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009 n'a pas été appliqué par anticipation. Il devrait peu concerner Synergie dont la politique est plus orientée vers l'acquisition de filiales que vers la cession partielle.

IFRS 9 – Instruments financiers

Cette norme, qui est la première d'une série de plusieurs normes destinées à remplacer la norme IAS 39, a été publiée en novembre 2009 par l'IASB. Elle est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 permise par l'IASB est cependant impraticable en l'absence d'un règlement de l'Union Européenne.

IFRIC 19 - Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

Cette interprétation, publiée par l'IASB le 26 novembre 2009 n'a pas fait l'objet d'une adoption par la Commission. Elle n'est pas appliquée par le Groupe pour l'établissement des comptes consolidés du présent exercice.

Processus annuel d'amélioration des normes 2009

En avril 2009, l'IASB a publié une série d'amendements dans le cadre du processus annuel d'amélioration des normes. Cette série d'amendements a été adoptée par la Commission dans son règlement 243/2010 du 23 mars 2010.

Selon son article 3, il entre en vigueur le troisième jour suivant celui de sa publication au Journal officiel de l'Union Européenne. Il n'est pas applicable par anticipation dans l'Union Européenne et, en conséquence, n'a pas été appliquée par le Groupe Synergie.

Evolution du périmètre de consolidation

2.1 Acquisition du fonds de commerce d'OLYMPIA EMPLEO TT

Le fonds de commerce de la société espagnole OLYMPIA EMPLEO TT a été repris par SYNERGIE TT ESPAÑA en décembre 2009. Cette acquisition n'aura d'effet sur le résultat qu'à compter de janvier 2010, les effets sur le bilan au 31 décembre 2009 étant les suivants :

Clientèle	2.630 K€
Prix payé	2.700 K€
Trésorerie nette acquise	(798) K€

2.2 Acquisition d'ORACLE GLOBAL RESOURCING

Le fonds de commerce de la société britannique ORACLE GLOBAL RESOURCING a été acquis en août 2009 par la filiale EXXELL, elle-même créée à cet effet et détenue à 80% par ACORN (SYNERGIE) UK Ltd.

Cette acquisition a eu les effets suivants :

- sur le compte de résultat 2009 (consolidation sur 4 mois)

Chiffre d'affaires	4.154 K€
Résultat opérationnel	(219) K€
Résultat avant impôt	(251) K€
Résultat net	(174) K€

- sur le bilan au 31 décembre 2009

Goodwill	991 K€
----------	--------

2.3 Variation du pourcentage de détention dans ACORN (SYNERGIE) UK

SYNERGIE a augmenté son pourcentage de détention dans ACORN (SYNERGIE) UK au cours du mois de septembre 2009 (84,74% contre 69,93% précédemment).

Dans le silence des normes IFRS actuellement en vigueur, il a été décidé conformément à la réglementation française sur les comptes consolidés de constater un impact sur les écarts d'acquisition de 1.236K€.

Le Groupe n'ayant pas opté pour l'application anticipée de l'IFRS 3, un écart d'acquisition de 2 822K€ correspond aux actions à acquérir en vertu d'une option de rachat de minoritaires.

2.4 Variation du pourcentage de détention dans SYNERGIE HOLDING SRL (Italie)

SYNERGIE a augmenté son pourcentage de détention dans SYNERGIE HOLDING SRL au cours du mois de septembre 2009 (90% contre 85% précédemment).

Dans le silence des normes IFRS actuellement en vigueur, il a été décidé conformément à la réglementation française sur les comptes consolidés de constater un impact sur les écarts d'acquisition de 611K€.

Le Groupe n'ayant pas opté pour l'application anticipée de l'IFRS 3, un écart d'acquisition de 544K€ correspond aux actions à acquérir en vertu d'une option de rachat de minoritaires.

2.5 Cession de la SCI SCRIBE 30

La société française SCRIBE 30, filiale à 100% de SYNERGIE SA a été cédée en décembre 2009 avec une plus value de 162K€.

Renseignements concernant les sociétés consolidées

Les renseignements concernant les sociétés consolidées sont communiqués dans le tableau ci-dessous, étant précisé que le GIE ISGSY, entièrement contrôlé par les sociétés du Groupe, accueille les services administratifs d'intérêt général.

SOCIETES CONSOLIDEES	SIEGE SOCIAL	N° SIREN (1)	% DE CONTRÔLE REVENANT A SYNERGIE		% D'INTERET REVENANT A SYNERGIE		METHODE DE CONSOLIDATION (2)	
			2009	2008	2009	2008	2009	2008
SOCIETE MERE								
SYNERGIE S.A.	PARIS 75016	329 925 010						
FILIALES FRANCAISES								
AILE MEDICALE	PARIS 75016	303 411 458	99,93	99,93	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
PERMANENCE EUROPEENNE	PARIS 75016	632 003 034	100,00	99,47	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE CONSULTANTS	PARIS 75016	335 276 390	100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE FORMATION	PARIS 75016	309 044 543	98,00	98,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
INTERSEARCH France	PARIS 75016	343 592 051	99,76	99,76	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
EURYDICE PARTNERS	PARIS 75016	422 758 557	90,00	90,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SCRIBE 30	PARIS 75016	314 613 993		100,00		IDEM		GLOB
MIR	PARIS 75016	702 040 437	99,85	99,85	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
INFORMATIQUE CONSEIL GESTION	PARIS 75016	317 193 571	100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE PROPERTY	PARIS 75016	493 689 509	99,92	99,92	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SNC PLATEFORME LAFFITTE	PARIS 75009	491 104 881	44,27	44,27	IDEM	IDEM	MEQ	MEQ
FILIALES ETRANGERES								
SYNERGIE TT	BARCELONE Espagne		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE BELGIUM	ANVERS Belgique		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE E.T.T.	PORTO Portugal		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE Luxembourg	ESCH/ALZETTE Luxembourg		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE s.r.o	PRAGUE République Tchèque		92,50	92,50	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE TEMPORARY HELP	PRAGUE République Tchèque		98,00	98,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
GESTION HUNT	MONTREAL Canada		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE HOLDING s.r.l.	TURIN Italie		90,00	85,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
ACORN (SYNERGIE) UK	NEWPORT Royaume-Uni		84,74	69,93	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
INTERACTIF	LAUSANNE Suisse		90,00	90,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
SYNERGIE HUMAN RESOURCES	SCHIJNDEL Pays Bas		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB

(1) N°SIREN : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

Sociétés Consolidées	Siège Social	N° siren (1)	% de contrôle revenant à SYNERGIE		% d'intérêt revenant à SYNERGIE		méthode de consolidation(2)	
			2009	2008	2009	2008	2009	2008
FILIALE COMMUNE								
I.S.G.S.Y.	PARIS 75016	382 988 076	100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
FILIALE SYNERGIE PRAGUE								
SYNERGIE SLOVAKIA	BRATISLAVA Slovaquie		100,00	100,00	92,50	92,50	GLOB	GLOB
FILIALE SYNERGIE HOLDING s.r.l.								
SYNERGIE ITALIA SPA	TURIN Italie		89,00	89,00	81,00	77,00	GLOB	GLOB
FILIALE SYNERGIE TT								
SKILL SEARCH	BARCELONE Espagne		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
FILIALE SYNERGIE E.T.T.								
SYNERGIE OUTSOURCING	PORTO Portugal		100,00	100,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
FILIALES ACORN (SYNERGIE) UK								
ACORN RECRUITMENT	NEWPORT Royaume-Uni		100,00	100,00	84,74	69,93	Sociétés consolidées	GLOB
ACORN LEARNING SOLUTIONS	NEWPORT Royaume-Uni		70,00	70,00	59,32	48,95	GLOB	GLOB
EXXELL	LONDRES Royaume-Uni		80,00	-	67,80	-	GLOB	-
ADVANCE PERSONNEL	CREWE Royaume-Uni		100,00	100,00	84,74	69,93	GLOB	GLOB
CONCEPT STAFFING	BARNSTAPLE Royaume-Uni		100,00	100,00	84,74	69,93	GLOB	GLOB
FILIALES SYNERGIE HUMAN RESSOURCES BV								
ADR TRANSPORTDIENSTEN	SCHIJNDEL Pays Bas		80,00	80,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB
ADR PERSONEELSDIENSTEN	SCHIJNDEL Pays Bas		80,00	80,00	IDEM	IDEM	GLOB	GLOB

(1) N° siren : numéro d'identification au répertoire national des entreprises

(2) Méthode de consolidation : intégration globale soit GLOB en abrégé ou mise en équivalence soit MEQ en abrégé

NOTE
4

Sociétés non consolidées

La société CIMM n'est pas consolidée compte tenu du fait qu'elle est en liquidation.

Société	Siège social	N° SIREN	% détenu	Résultat exercice 2009	Valeur nette comptable des titres
CIMM	Puteaux (92)	316 500 420	99,80	NC	

Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE
5

Ecarts d'acquisition et autres incorporels liés aux acquisitions

5.1 Variation des écarts d'acquisition

En milliers d'euros	2008	Augmentations	Diminutions	2009
Ecart d'acquisition sur titres	49.718	1.606	2.975	48.349
Fonds de commerce	4.674	1.171	343	5.502
Survaleurs nettes	54.392	2.777	3.318	53.851

L'augmentation des écarts d'acquisition et fonds de commerce concerne essentiellement les goodwill liés aux rachats de minoritaires (Italie et Grande-Bretagne) ; leur diminution est liée à la nouvelle estimation de l'ensemble des engagements de rachat.

5.2 Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions

L'impact sur les comptes d'actif des amortissements et dépréciations comptabilisés sur les incorporels liés aux acquisitions est le suivant :

En milliers d'euros	2009	2008
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	1.592	1.194
Dépréciation des incorporels liés aux acquisitions	0	3.000
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	4.054
Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	1.592	8.248

L'impact sur le compte de résultat, compte tenu des cours de conversion, est le suivant :

En milliers d'euros	2009	2008
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	1.583	1.474
Dépréciation des incorporels liés aux acquisitions	0	3.500
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	4.641
Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	1.583	9.615

Conformément au paragraphe 134 de la norme IAS 36, sont communiquées ci-après les informations concernant les valeurs comptables des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ainsi que les hypothèses clés ayant permis de déterminer ces valeurs.

Les valeurs comptables de ces actifs après constatation des dépréciations sont les suivantes :

UGT En milliers d'euros	Ecart d'acquisition	Marques	Clientèle
Royaume-Uni	18.280	494	2.000
Pays-Bas	9.690	134	2.351
France	8.666	547	1.869
Belgique	6.512		
Suisse	4.280	25	459
Espagne	521		2.630
Autres	5.902	1.355	461
Total	53.851	2.555	9.770

Les méthodes de valorisation des marques et clientèles sont celles décrites dans la Note N° 1.2.5

La valeur recouvrable des UGT a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité.

Pour la détermination de la valeur d'utilité, la méthodologie suivante a été retenue :

- Projection des flux de trésorerie basés sur les budgets financiers sur 3 ans approuvés par la direction, en tenant compte des perspectives économiques dans les zones géographiques concernées.
- De l'année 4 à l'année 5, progression des entrées et des sorties de trésorerie selon un taux adapté au contexte local et à l'expérience du Groupe hors contexte de crise internationale.
- Au-delà de 5 ans, les projections futures de trésorerie sont extrapolées avec un taux de progression constant de 2% pendant cinq ans.
- Les flux de trésorerie sont ensuite actualisés selon un taux différencié par UGT. Les taux d'actualisation Groupe retenus sont déterminés selon un taux qui tient compte d'un taux sans risque (OAT 10 ans), d'une prime de risque de marché ; une prime de risque complémentaire peut être appliquée lorsque le différentiel d'inflation significatif a été constaté avec le taux France (Royaume-Uni) ou pour certaines petites filiales à clientèle plus concentrée (France GRH).

Les taux d'actualisation après impôt sont appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par l'IAS 36.

Les différents paramètres utilisés sont synthétisés dans le tableau suivant :

UGT	Taux à 4 et 5 ans	Taux au-delà de 5 ans	Taux d'actualisation
Royaume-Uni	5%	2%	8,43%
Pays-Bas	5%	2%	7,82%
France TT	5%	2%	6,38%
France GRH	5%	2%	6,88%
Belgique	5%	2%	7,51%
Suisse	5%	2%	6,38%
Italie	5%	2%	7,66%
Espagne	5%	2%	7,58%
Portugal	5%	2%	6,60%
Canada	5%	2%	7,01%
Autres	5%	2%	6,38%

L'application de ces règles a conduit à ne pas constater de dépréciations :

Les conséquences d'une modification des paramètres présentés ci-dessus sur la dépréciation des écarts d'acquisition ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité en testant :

- l'augmentation ou la diminution du taux de croissance de 2%
- l'augmentation ou la diminution du taux d'actualisation de 0,5%

La diminution de 2% du taux de croissance ne conduirait pas à constater de dépréciation.

L'augmentation de 0,5% du taux d'actualisation ne conduirait pas à constater de dépréciation.

NOTE
6

Autres immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2008	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2009
Logiciels et licences	4.955		555	168	5.342
Clientèle	8.886		6.347		15.233
Marques	3.588		240		3.828
Droits aux baux	688		2	15	675
TOTAL	18.117	0	7.144	183	25.078

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2008	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2009
Logiciels et licences	3.713		548	2	4.259
Clientèle	1.569		1.685		3.254
Marques	145		143		288
Droits aux baux	12				12
TOTAL	5.439	0	2.376	2	7.813

Les variations des dépréciations s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2008	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2009
Logiciels et licences	0				0
Clientèle	2.060		149		2.209
Marques	940		45		985
Droits aux baux	0		42		42
TOTAL	3.000	0	236	0	3.236

Les valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2009	2008
Logiciels et licences	1.083	1.242
Clientèle	9.768	5.257
Marques	2.554	2.503
Droit aux baux	620	676
TOTAL	14.025	9.678

Le poste « Marques » est représentatif des marques acquises par le Groupe.

Les logiciels comprennent l'écart d'évaluation dégagé lors de l'acquisition de la société I.C.G, soit une valeur brute de 897K€.

Les clientèles et marques des sociétés acquises sont susceptibles de faire l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité estimée, dans les conditions exposées dans la Note N°1.2.5.

Immobilisations corporelles

7.1 Analyse du poste par catégorie

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2008	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2009
Terrains constructions, installations techniques	2.079		160	412	1.827
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	27.812	423	3.738	2.192	29.781
TOTAL	29.891	423	3.898	2.604	31.608
dont immobilisations en location financement	3.302		1.018	602	3.718

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2008	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2009
Terrains constructions, installations techniques	609		75	218	466
Agencements, mobilier, matériel de bureau & informatique	18.852	8	3.801	1.876	20.785
TOTAL	19.461	8	3.876	2.094	21.251

Les valeurs nettes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2009	2008
Terrains constructions, installations	1.361	1.470
Agencements, mobilier, matériels de bureau & informatique	8.996	8.960
TOTAL	10.357	10.430

7.2 Contrats de location-financement

Le traitement des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location financement concerne principalement le matériel informatique, les véhicules de tourisme et le matériel de bureau.

La valeur brute de ce type d'immobilisations s'élève à la clôture de l'exercice à 3.718K€ et la valeur nette à 1.640K€.

Les immobilisations détenues en location financement ont fait l'objet d'une dotation aux amortissements pour 1.054K€. Les charges financières sur ces contrats sont de 278K€.

7.3 Ventilation des immobilisations corporelles nettes par zone monétaire

En milliers d'euros	2009	2008
Zone euro	8.821	8.480
Hors zone euro	1.536	1.950
TOTAL	10.357	10.430

NOTE
8

Actifs financiers non courants

8.1 Détail des comptes de bilan

En milliers d'euros	Montants bruts 2009	Provisions	Montants nets 2009	Montants nets 2008
Titres mis en équivalence	150		150	210
Autres titres de participation	65	65	0	0
Autres titres immobilisés	658	611	47	45
Prêts	252		252	266
Autres	2.980	1.006	1.974	1.742
TOTAL	4.105	1.682	2.423	2.263

Les autres actifs financiers non courants se composent essentiellement des dépôts de garantie au titre des loyers commerciaux.

8.2 Commentaires sur les titres de participation

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans une société qui n'a pas été consolidée pour les raisons mentionnées en Note N° 4.

Cette société n'a pas de caractère significatif à l'échelle des comptes consolidés et le Groupe n'a souscrit aucun engagement particulier à son profit qui pourrait l'engager au-delà de la valeur des titres détenus.

La SNC PLATE FORME LAFFITTE, détenue à 44% est mise en équivalence, la quote-part du résultat 2009 étant venue en diminution de la valeur brute des titres détenus.

8.3 Variation des actifs financiers non courants

En milliers d'euros	2008	Entrées de périmètre	Augmentations	Diminutions	2009
Autres titres de participation	275			60	215
Autres titres immobilisés	695			37	658
Prêts et autres	3.014		326	108	3.232
TOTAL	3.984	0	326	205	4.105

Les autres titres immobilisés correspondent à des participations inférieures à 20%.

NOTE
9

Impôts différés

En milliers d'euros	2009	2008	VARIATION
Actif fiscal différé crée au titre de :			
Déficits fiscaux reportables et amortissements réputés différés à imputer	254		0
Décalages temporaires	957	1.754	(797)
Total actif fiscal latent	1.211	1.754	(543)
Passif fiscal latent	3.308	2.958	350
TOTAL	(2.097)	(1.204)	(893)

L'affectation en écart d'évaluation de la clientèle et de la marque des sociétés acquises au cours de l'exercice a été inscrite en réserves, nette de la fiscalité différée.

Dans un souci de prudence, certains déficits fiscaux reportables au taux de droit commun n'ont pas été retenus. L'économie d'impôt correspondante se serait élevée à 526K€, dont 181K€ afférant à l'exercice 2009.

NOTE
10

Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2009	2008
Clients	235.932	291.025
Factures à établir	8.118	8.113
Dépréciation	(16.406)	(15.497)
TOTAL	227.645	283.641

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des créances clients sont décrites en Note N°1.2.8.

Le risque client est limité dans la mesure où aucun client ne représente plus de 1% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'analyse des créances clients en fonction des retards de paiement est la suivante :

En milliers d'euros	2009	2008
Montant des créances clients arrivées à échéance, non dépréciées :		
▪ Echues, moins 90 jours	28.243	61.372
▪ Echues, entre 90 et 180 jours	1.767	2.359
▪ Echues, plus de 180 jours	2.198	4.715
TOTAL	32.208	68.446

NOTE
11

Etat des échéances des actifs courants à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants Bruts		< 1an		>1an	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Actif courant						
Clients douteux ou litigieux	2.978	2.499			2.978	2.499
Autres créances clients	224.667	281.142	224.667	281.101		41
SOUS-TOTAL 1	227 645	283.641	224 667	281.101	2.978	2.540
Personnel et comptes rattachés	2.897	2.590	2.891	2.584	6	6
S.Soc. et autres organismes sociaux	8.408	14.648	8.383	14.622	25	26
Impôt sur les bénéficiaires	4.450	8.991	4.450	8.991		
Autres impôts et taxes	4.347	2.033	4.347	2.033		
Débiteurs divers	2.582	4.464	2.058	4.464	524	
Charges constatées d'avance	3.123	3.311	2.822	2.852	301	459
SOUS-TOTAL 2	25.807	36.037	24.951	35.546	856	491
TOTAL	253.452	319.678	249.618	316.647	3.834	3.031

NOTE
12

Actifs financiers courants et trésorerie

En milliers d'euros	2009	2008
Actifs financiers courants		
Trésorerie et équivalents		
Valeurs mobilières de placement	26.268	33.524
Dépôts à terme	38.000	
Billets de trésorerie	5.000	
Disponibilités	15.475	18.500
TOTAL	84.743	52.024

Les valeurs mobilières de placement sont des OPCVM à très court terme ne comportant aucun risque.

Les dépôts et comptes à terme ont des durées de 3 ou 6 mois maximum ; celle des billets de trésorerie est de 3 mois.

NOTE
13

Capitaux propres

13.1 Capital social

La capital de 76.292.250€ est composé de 15 258 450 actions au nominal de 5€.

Les actions bénéficient d'un droit de vote double lorsqu'elles sont maintenues au nominatif pendant deux ans au moins.

13.2 Actions propres

L'animation du titre est confiée à un prestataire de services, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association des Entreprises d'Investissement « AFEI », reconnue par l'AMF.

Au 31 décembre 2009, SYNERGIE détient deux catégories d'actions propres :

- celles acquises dans le cadre du contrat de liquidité (12 500 actions soit 0,08% du capital social)
- celles acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 18 juin 2009 (673 511 actions soit 4,41% du capital social).

Les ventes de 2009 ont dégagé une plus value de 97K€ inscrite dans les réserves.

NOTE
14

Provisions

14.1 Détail des provisions

En milliers d'euros	2008	Augmentation	Diminution	2009
Provisions pour litiges	4.328	246	4.328	246
Autres provisions risques	3.301	557	2.525	1.333
Total provisions risques	7.629	803	6.853	1.579
Indemnités départ retraite	602	195	90	707
Autres provisions charges		1		1
Total provisions charges	602	196	90	708
TOTAL	8.231	999	6.943	2.287

Les reprises de provision comprennent des provisions utilisées à hauteur de 1.876K€.

SYNERGIE et ses principales filiales avaient fait l'objet d'un contrôle de la part de l'URSSAF portant sur les années 1995 à 1999. La provision constituée à ce titre antérieurement et devenue sans objet au cours de l'exercice, a été reprise en 2009.

La filiale italienne de Travail Temporaire a fait l'objet d'une action en justice de la part d'un concurrent. Aucun élément nouveau n'est intervenu sur le fond de l'affaire et sur la recommandation de l'avocat de la société, il n'a pas été constitué de provision au motif que le risque de sortie de ressources n'était pas probable.

14.2 Information sur les avantages au personnel

La provision au titre des avantages au personnel concerne exclusivement la provision pour engagements de retraite des salariés permanents en France, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- population jeune
- couverture par l'épargne retraite précédemment versée
- taux d'actualisation (base OAT 10 ans) net d'inflation retenu : 3,49%

Une variation de +/- 0,5% du taux d'actualisation a un impact de +/- 34K€ sur l'estimation de la provision.

Les avantages au personnel des filiales étrangères autres que ceux couverts par des provisions ne sont pas significatifs.

En milliers d'euros	2009	2008
Valeur actualisée des droits	1.091	1.051
Droits couverts par les actifs financiers	(384)	(449)
ENGAGEMENT NET COMPTABILISE	707	602

Les indemnités de départ en retraite versées en 2009 se sont élevées à 99K€ contre 31K€ en 2008.

Compte tenu des évolutions législatives en France, la provision est estimée depuis 2007 sur la base d'un départ moyen à 63 ans.

NOTE
15

Emprunts et dettes financières

15.1 Analyse par catégorie et échéance de remboursement

En milliers d'euros	Montants		< 1an		1an << 5ans		>5ans	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Emprunts et dettes financières à long terme								
Etablissements de crédit	18.421	24.966	6.942	6.530	11.480	18.436		
Swap	461		461					
Location financement	1.988	1.832	881	916	1.107	916		
Emprunts et dettes financières divers	53	145	0	95	50	47	3	3
Participation des salariés	16.364	17.228	2.497	2.280	13.867	14.948		
Emprunts et dettes financières à court terme								
Concours bancaires	11.591	3.820	11.591	3.820				
Intérêts courus	199	256	199	256				
TOTAL	49.078	48.247	22.571	13.897	26.503	34.347	3	3
%			46%	29%	54%	71%		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(84.743)	(52.024)						
Trésorerie nette d'endettement	35.666	3.777						

Au 31 décembre 2009, l'ensemble de la dette brute est comptabilisé au coût amorti sur la base du taux d'intérêts effectif déterminé après prise en compte des frais d'émission et des primes d'émission identifiés et rattachés à chaque passif.

Location financement

Le rapprochement entre le total des paiements minimaux futurs au titre de la location et leur valeur actualisée est le suivant :

Paiement minimaux futurs	1.985
Actualisation	345
Valeur actualisée	1.640

15.2 Ventilation par zone monétaire et maturité des contrats

En milliers d'euros	Montants				<1an		1an << 5ans		>5ans	
	2009	%	2008	%	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Euro	41.607	85%	46.448	96%	15.104	12.145	26.500	34.300	3	3
Livre Sterling	7.411	15%	1.642	3%	7.411	1.642				
Dollar canadien	56	0%	146		53	4	3	142		
Franc suisse	4	0%	10		4	10				
TOTAL	49.078	100%	48.246	100%	22.572	13.801	26.503	34.442	3	3

15.3 Ventilation par nature de taux d'intérêts et maturité des contrats

En milliers d'euros	Montants				<1an		1an << 5ans		>5ans	
	2009	%	2008	%	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Fixe	4.100	8%	5.000	10%	948	1.000	3.152	4.000		
Variable swapé	8.000	16%	10.000	21%	2.000	2.000	6.000	8.000		
Variable autre	36.978	75%	33.246	69%	19.624	10.801	17.351	22.442	3	3
TOTAL	49.078	100%	48.246	100%	22.572	13.801	26.503	34.442	3	3

15.4 Analyse des emprunts et dettes financières portant intérêt

Montant nominal	Taux d'intérêt		Échéance	Couverture documentée/n on documentée	Capital restant dû	
	d'émission / nominal	effectif			2009 (K€)	2008 (K€)
Emprunt de 4,7 M€ (12/2005)	Euribor 3M+0,40	1,95%	déc-10		1.012	2.001
Emprunt de 5 M€ (12/2005)	Euribor 3M+0,40	1,95%	déc-10		1.000	2.000
Emprunt de 7,7 M€ (06/2007) (*)	Euribor 3M+0,40	1,95%	juin-12		3.850	5.390
Emprunt de 5 M€ (10/2008)	5,16%	5,16%	oct-13		4.100	5.000
Emprunt de 10 M€ (10/2008) (**)	4,87%	4,87%	oct-13		8.000	10.000
Emprunts de location financement (cumulé)					1.988	1.931
Autres dettes financières					974	620
Participation des salariés	TMOP	3,82%			16.364	17.228
TOTAL (***)					37.288	44.170

* cap à 5,5% (cf. Note N°15.5)

** taux : euribor + 0,4% avec swap

*** le solde des emprunts est présenté avant intérêts.

15.5 Exposition aux risques de marché de taux d'intérêts, de change et de liquidité

La Direction Financière du Groupe assure la centralisation des financements, de la gestion des changes, taux d'intérêts et risque de contrepartie. Jusqu'en 2007, le Groupe n'a jamais eu recours à l'utilisation d'aucun instrument financier de couverture eu égard à sa faible exposition aux risques de taux.

15.5.1 Risque de taux d'intérêts

SYNERGIE a un endettement financier essentiellement en euros au 31 décembre 2009.

L'analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêts au 31 décembre 2009 met en évidence les points suivants :

- Les financements du Groupe à taux fixe ne sont pas impactés par l'évolution des taux d'intérêts.
- Les autres actifs et passifs financiers à court terme ne sont que de manière exceptionnelle sensible aux variations de taux d'intérêts (échéances en général court terme).
- En l'absence d'activation de couverture matérielle de flux de trésorerie par des instruments de taux d'intérêts ou d'investissement net dans une entité étrangère, les fluctuations de taux d'intérêts n'ont aucun impact directement en capitaux propres du Groupe.

Depuis juin 2007, Synergie dispose d'un contrat de cap d'intérêt ; en cas de hausse des taux au-delà du taux d'exercice, le cap convertit l'emprunt à taux variable en emprunt à taux fixe. Les taux sur 2009 étant restés en deçà du taux d'exercice, le cap n'a pas été activé ce qui a permis de bénéficier de la baisse des taux.

En octobre 2008, un emprunt à taux variable a été contracté avec un swap. La valeur du swap à la clôture de l'exercice 2009 est de -461K€.

Sur la base des données de marché en date de clôture, l'impact d'une variation de +/-50 points de base de la courbe des taux d'intérêt euro à court terme s'établit à +/-56K€.

15.5.2 Risque de taux de change

Ci-après, les cours de clôture par rapport à l'euro :

Devises	2009	2008
Livre Sterling	0,8881	0,9525
Dollar canadien	1,5128	1,6998
Franc suisse	1,4836	1,4850
Couronne tchèque	26,4730	26,8750
Couronne slovaque (*)		30,1260

(*) La Slovaquie a adopté l'euro à compter du 1^{er} janvier 2009.

L'exposition au risque de change du bilan s'analyse de la façon suivante au 31 décembre :

En milliers d'euros	Montants	Zone Livre Sterling	Zone dollar canadien	Autres monnaies
Actifs monétaires 2009	19.203	16.662	2.541	NS
Actifs monétaires 2008	19.013	16.329	2.684	NS

Ces éléments sont libellés dans la devise fonctionnelle de la filiale.

L'analyse de sensibilité au risque de change au 31 décembre 2009 conduit au constat suivant : sur la base des données de marché en date de clôture, l'impact à court terme d'une variation de +/- 10% des devises respectives s'établit à +/- 1.920K€ sur le résultat de 2009.

15.5.3 Risque de liquidité

La politique de financement du Groupe s'appuie sur la centralisation des financements externes et une trésorerie nette excédentaire au 31 décembre 2009.

Il en résulte un risque de liquidité non significatif.

Par ailleurs le Groupe SYNERGIE est soumis à des covenants bancaires qui ont tous été respectés à la clôture de l'exercice 2009.

Ce constat est lié le plus souvent au fait que les ratios à respecter intègrent au numérateur l'endettement net des comptes consolidés lesquels présentent une trésorerie nette d'endettement positive.

Les autres ratios et seuils à respecter sont les suivants :

- « dettes financières / fonds propres » inférieur à 0,6
- « charges financières / capacité d'autofinancement » inférieur à 0,2

NOTE
16

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2009	2008
Fournisseurs	4.988	5.194
Factures à recevoir	3.959	4.286
TOTAL	8.947	9.480

NOTE
17

Etat des échéances des autres passifs courants

En milliers d'euros	Montants		< 1an		< 1an<<5ans		>5ans	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Fournisseurs	8.947	9.480	8.943	9.477	4	3		
Personnel	72.109	72.546	71.435	69.522			674	3.024
Organismes sociaux	47.236	51.972	47.236	51.972				
Impôt sur les bénéfices	785	1.880	785	1.880				
Autres impôts et taxes	57.267	72.694	57.267	72.694				
Sous-total 1	186.344	208.572	185.666	205.545	4	3	674	3.024
Dettes sur immobilisations	6.399	12.640	1.352	5.218	5.047	7.422		
Autres dettes	3.726	3.246	3.726	3.246				
Produits constatés d'avance	8	103	8	103				
Sous-total 2	10.133	15.989	5.086	8.567	5.047	7.422	0	0
TOTAL	196.477	224.561	190.752	214.112	5.051	7.425	674	3.024

Des engagements de rachat des minoritaires ont été constatés en dettes sur immobilisations pour 3.718K€, avec comme contrepartie le poste intérêts minoritaires, la différence augmentant les écarts d'acquisition.

Les compléments de prix sur filiales acquises sont également compris dans les dettes sur immobilisations.

Notes annexes au compte de résultat

NOTE
18

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de la facturation des heures effectuées chez les clients par les intérimaires.

NOTE
19

Charges opérationnelles

19.1 Charges de personnel

Les charges de personnel inscrites dans le résultat opérationnel courant sont constituées des éléments suivants :

En milliers d'euros	2009	2008 (*)
Salaires et traitements	676.459	837.635
Charges sociales	189.728	243.950
Participation des salariés		812
Transferts de charges et reprises de provisions	(8.602)	(5.732)
TOTAL	857.585	1.076.665

* hors montants reclassés en opérationnel non courant pour respectivement (15.023K€) et 2.367K€ en 2008 correspondant aux effets de changement de modalités de calcul de certaines charges sociales en France relatives à 2005.

19.2 Autres informations sur les charges opérationnelles

Les reprises de provisions sont venues en diminution des charges par nature.

Les transferts de charges ont été affectés aux postes du compte de résultat par nature de charges.

Les autres charges concernent principalement le montant des créances irrécouvrables de l'exercice diminué des reprises sur dépréciation concernées.

NOTE
20

Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2009	2008
Produits sur valeurs mobilières	518	1.095
Revenus sur créances	657	580
Produits financiers	1.175	1.675
Intérêts location financement	(409)	(268)
Agios bancaires et divers	(932)	(1.100)
Intérêts sur emprunts	(424)	(910)
Intérêts participation des salariés	(713)	(812)
Coût de l'endettement financier brut	(2.478)	(3.090)
Coût de l'endettement financier net	(1.303)	(1 415)
Ecarts de conversion	1.270	(4.739)
Autres produits et charges	65	(861)
Autres produits et charges financiers	1.335	(5.600)
TOTAL	32	(7.015)

NOTE
21

Impôt sur les bénéfices

21.1 Charge d'impôt

La charge d'impôt inscrite au compte de résultat, soit 7.222K€ se ventile comme suit :

Impôt sur les bénéfices	6.991
Impôts différés	231

21.2 Taux effectif d'impôt

L'écart entre le montant de l'impôt sur le bénéfice, calculé au taux normal d'imposition en France et le montant effectif d'impôt s'explique comme suit :

En milliers d'euros	2009
Résultat avant impôt	15.914
Taux d'impôt en vigueur (en France)	34,43%
Impôt théorique	5.479
Différences de taux d'imposition à l'étranger	71
Impôt sur reprise prov. pour dep. actions propres	1.331
Déficits fiscaux non activés	181
Crédit d'impôt recherche (France)	(150)
Impact de l'Irap (Italie)	200
Effet des différences permanentes *	(121)
TOTAL	6.991

* Les différences permanentes correspondent aux charges non déductibles et aux produits non imposables.

NOTE
22

Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en rapportant le résultat net consolidé annuel, part du Groupe, au nombre d'actions correspondant.

Il n'y a aucun instrument dilutif pouvant modifier le résultat net et le nombre d'actions retenues à l'exception du programme de rachat d'actions propres, dont l'incidence n'était pas significative en 2008 et 2009.

	2009	2008
Résultat net (part du groupe)	8.596 K€	22.250 K€
Nombre d'actions	15 258 450	15 258 450
Nombre d'actions auto-détenus	686 011	608 665
Nombre d'actions avant dilution	14 572 439	14 649 785
Résultat par action	0,56 €	1,46 €
Résultat dilué par action	0,59 €	1,52 €

Informations sectorielles

23.1 Informations par zone géographique

23.1.1 Actifs 2009

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
Immobilisations	21.904	48.458	5.864	4.361	80.587
TOTAL ACTIF	286.722	96.516	32.274	4.551	420.063

La France est elle-même ventilée en 4 régions :

Région 1 : Centre, Bourgogne, Rhône-Alpes

Région 2 : Sud-Ouest, Languedoc, Paca

Région 3 : Bretagne, Normandie, Nord, Est

Région 4 : Ile de France

En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
Immobilisations	1.203	1.267	1.479	2.088	15.867	21.904
TOTAL ACTIF	31.848	50.397	56.688	30.229	117.560	286.722

23.1.2 Actifs 2008

En milliers d'euros	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
Immobilisations	37.558	47.509	4.083	3.638	92.788
TOTAL ACTIF	296.776	89.452	57.559	6.433	450.220

En milliers d'euros	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
Immobilisations	1.375	1.385	1.654	2.212	32.589	39.215
TOTAL ACTIF	47.109	64.802	83.580	38.210	63.075	296.776

23.1.3 Eléments de compte de résultat 2009

	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
En milliers d'euros					
ANNEE 2009					
Chiffre d'affaires	627.523	198.472	102.958	18.711	947.664
Résultat opérationnel	11.596	3.333	540	414	15.883
Résultat financier	774	(387)	(306)	(49)	32
Résultat avant impôt	12.370	2.946	234	365	15.915
Contribution au résultat net	6.892	1.706	(139)	234	8.693
Amortissements	2.770	2.344	257	184	5.555
Dépréciations	3.085	14	564	15	3.678

Soit pour la France :

	Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL
En milliers d'euros						
ANNEE 2009						
Chiffre d'affaires	113.813	190.297	217.438	105.986	(11)	627.523
Résultat opérationnel	3.434	8.614	9.292	3.025	(12.769)	11.596
Résultat financier				410	364	774
Résultat avant impôt	3.434	8.614	9.292	3.435	(12.405)	12.370
Contribution au résultat net	2.252	5.648	6.093	2.252	(7.552)	8.693
Amortissements	192	225	238	1.040	1.075	2.770
Dépréciations	25	49	81	27	2.903	3.085

23.1.4 Eléments de compte de résultat 2008

	France	Europe du Nord et de l'Est	Europe du Sud	Canada	TOTAL
En milliers d'euros					
ANNEE 2008					
Chiffre d'affaires	812.065	219.699	149.678	19.489	1.200.931
Résultat opérationnel	38.106	638	4.312	659	43.715
Résultat financier	(4.877)	(856)	(1.072)	(210)	(7.015)
Résultat avant impôt	33.229	(218)	3.240	449	36.700
Contribution au résultat net	22.303	(1.933)	1.943	293	22.606
Amortissements	2.802	5.661	316	71	8.850
Dépréciations	2.830	139	928	148	4.045

Soit pour la France :

	Région 2	Région 3	Région 4	Non affecté	TOTAL	
En milliers d'euros						
ANNEE 2008						
Chiffre d'affaires	179.061	233.866	285.571	114.265	(698)	812.065
Résultat opérationnel	9.431	13.916	16.268	5.302	(6.811)	38.106
Résultat financier	10	8	109	3	(5.007)	(4.877)
Résultat avant impôt	9.441	13.924	16.377	5.305	(11.818)	33.229
Contribution au résultat net	9.442	13.924	16.453	4.313	(21.829)	22.303
Amortissements	204	235	245	1.132	986	2.802
Dépréciations	31	35	23	7	2.734	2.830

23.2 Informations par activité

Le chiffre d'affaires est constitué exclusivement des facturations liées aux prestations de Gestion des Ressources Humaines.

Il inclut au 31 décembre 2009 des facturations hors Travail Temporaire (placement de salariés permanents, outsourcing, formation ...) à hauteur de 16.769K€, soit 1,8% du chiffre d'affaires consolidé. Ces activités en cours de développement dans le Groupe restent cependant en l'état non significatives et ne constituent pas un secteur d'activité distinct.

Autres informations

NOTE
24

Effectifs du Groupe

24.1 Effectifs en 2009

Salariés permanents	2009	2008
Cadres	311	343
Employés	1 614	1 733
TOTAL	1 925	2 076
Salariés intérimaires détachés en mission par le Groupe	28 554	36 934
TOTAL GENERAL	30 479	39 010

24.2 Comparatif

CADRES		EMPLOYES		OUVRIERS		TOTAL	
2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
420	460	8 147	10 888	21 912	27 662	30 479	39 010

NOTE
25

Informations relatives aux parties liées

Sont présentées ci-après, les informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la société consolidante à raison de leurs fonctions dans les entreprises consolidées.

25.1 Rémunération globale

La rémunération globale des membres des organes d'Administration et de Direction du Groupe en 2009, s'élève à 1.040K€ et se ventile comme suit :

En milliers d'euros	brut	sécurité sociale
Salaires et avantages à court terme	1.024	435
Avantages postérieurs à l'emploi	16	
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail (*)		
Paiement en actions		
TOTAL	1.040	435

(*) hors indemnités légales de départ en retraite

25.2 Engagements de retraite

Il n'existe aucun engagement de cette nature au bénéfice des organes d'Administration et de Direction, hormis les indemnités prévues à la convention collective concernant les salariés Administrateurs, soit 247K€ et faisant l'objet d'une provision décrite à la Note N°15.2.

25.3 Avances et crédits accordés

Il n'existe à la clôture 2009 aucune avance ou crédit accordé à des membres des organes d'Administration et de Direction.

25.4 Autres informations

SCI Les Genêts 10 : les loyers s'élèvent à 405K€, le dépôt de garantie à 72K€, le solde à la clôture est nul et les dates d'échéance des baux sont respectivement le 30 septembre 2018 (locaux) et le 31 août 2015 (parkings).

NOTE
26

Intégration fiscale

PERIMETRE D'INTEGRATION FISCALE DU GROUPE SYNERGIE EN 2009

SYNERGIE
SYNERGIE CONSULTANTS
SYNERGIE FORMATION
AILE MEDICALE
PERMANENCE EUROPEENNE

Le régime d'intégration fiscale n'a eu aucun impact significatif sur les comptes de l'exercice.

NOTE
27

Engagements et passifs éventuels

27.1 Engagements reçus et actifs éventuels

Les banques ont garanti SYNERGIE et certaines de ses filiales de Travail Temporaire vis-à-vis de ses clients pour 64.518K€ en France et 7.818K€ pour les filiales étrangères au 31 décembre 2009.

27.2 Engagements donnés et passifs éventuels

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées comme le sont les autres avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel.

Effets escomptés non échus

En milliers d'euros	2009	2008
Effets escomptés non échus	-	-
TOTAL	-	-

Etat des actifs affectés en garantie

Les sûretés garantissant des emprunts souscrits par le Groupe auprès des établissements de crédit sont négligeables.

Engagements sur locations simples

L'échéancier détaillant les engagements minimums de loyers et converti sur la base de la trésorerie décaissée et des taux de change à la clôture, non actualisés et indexés aux derniers taux connus, à partir de janvier 2009 est le suivant :

En milliers d'euros	< 1an	< 1an<<5ans	>5ans	2009	2008
Engagement sur locations simples France	4.644	4.858		9.502	8.793
Engagement sur locations simples filiales étrangères	3.412	7.616	3.716	14.744	10.997
TOTAL	8.056	12.474	3.716	24.246	19.790

Le montant des paiements comptabilisé en charges au titre des contrats de location simple s'élève en 2009 à 10.972K€.

Droit individuel à la formation (DIF)

Les engagements au titre du DIF ont été estimés à 70 171 heures.

Aucune action de la société n'est nantie.

A la clôture des exercices présentés, il n'avait été contracté aucun autre engagement significatif et il n'existait aucun passif éventuel (hormis ceux provisionnés ou mentionnés en Note N°15) susceptibles d'affecter de façon significative l'appréciation des états financiers.

Aucun événement autre que ceux mentionnés précédemment n'est susceptible de venir modifier l'assertion précédente.

Evènements postérieurs au 31 décembre 2009

NOTE
28

Aucun événement susceptible de remettre en cause les comptes 2009 n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

NOTE
29

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par le Groupe sont les suivants :

	FIGESTOR				JM AUDIT & CONSEILS			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
○ Emetteur	202	202	73	72	202	202	99	99
○ Filiales intégrées globalement	74	72	27	25	3	3	1	1
<input type="checkbox"/> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
○ Emetteur		~		~		~		~
○ Filiales intégrées globalement		~		~		~		~
Sous-total	275	274	100	97	205	205	100	100
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
<input type="checkbox"/> Juridique, fiscal, social		~		~		~		~
<input type="checkbox"/> Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)		9		3		~		~
Sous-total	0	9	0	3	0	0	0	0
TOTAL	275	283	100	100	205	205	100	100

III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Synergie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Comme l'indique la note 1.2.3 de l'annexe, les états financiers ont été élaborés en tenant compte d'estimations reposant sur des prévisions. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.1.2 « faits significatifs » de l'annexe indique que la crise financière a conduit à une baisse du chiffre d'affaires consolidé de 21% mais que le début de l'exercice 2010 a mis en évidence un retour à la croissance avec des effectifs en hausse de 17% au 1^{er} trimestre.
- Les écarts d'acquisition et les actifs à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation décrit dans les notes 1.2.4 et 1.2.7 de l'annexe dès qu'il apparaît que ces actifs ont pu perdre de la valeur et au minimum une fois par an. La note 5.2 de l'annexe indique qu'il n'y a pas eu de nouvelles dépréciations constatées suite à ce test. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test et vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée, en tenant compte du contexte particulier lié à la crise financière.
- Les risques issus des litiges opposant le Groupe SYNERGIE aux tiers ont fait l'objet d'une évaluation. La nature et les modalités d'évaluation des risques sont décrites dans les notes 1.2.11 et 14.1 de l'annexe et notamment la reprise de provision concernant le litige avec l'URSSAF. Nous avons apprécié les données et les hypothèses des différents éléments d'estimation. Nous avons vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.
- La note 15.5 de l'annexe mentionne les résultats des tests de sensibilité concernant les risques de taux d'intérêts, risques de taux de change et risque de solvabilité. Nous avons apprécié les hypothèses retenues dans le contexte particulier lié à la crise financière et vérifié qu'une information appropriée était fournie dans l'annexe.
- La note 1.2.8 de cette annexe décrit les modalités d'évaluation et de prévention des risques de non recouvrement des créances et précise que le Groupe a mis en place des méthodes de reconnaissance des produits de nature à assurer, entre autres, le respect du principe d'indépendance des exercices. Nous avons examiné le dispositif mis en place pour identifier et évaluer ces risques ainsi que pour déterminer le montant des dépréciations. Nous avons vérifié qu'une information appropriée était donnée dans l'annexe.
- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 27 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

FIGESTOR

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

JM AUDIT ET CONSEILS

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Jean François COLOMES

Gérard PICAULT

Pascale RENOUE

Comptes sociaux

DONNÉES FINANCIERES

- Bilan de Synergie SA avant affectation
- Compte de Résultat de Synergie SA
- Tableau de flux de trésorerie
- Annexe

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

IV. COMPTES SOCIAUX DE SYNERGIE S.A.

1 Bilan de Synergie SA avant affectation

ACTIF	NOTES	2009			2008
		BRUT	DEPREC	NET	NET
En milliers d'euros	N°				
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences, marques		3.078	1.803	1.275	1.187
Fonds commercial, droit au bail		3.250	237	3.013	3.053
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4	6.328	2.040	4.288	4.240
Immobilisations corporelles					
Terrains		110		110	110
Constructions		899	340	559	597
Autres immobilisations corporelles		12.538	9.300	3.238	3.649
Immobilisations en cours		167		167	147
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	13.714	9.640	4.074	4.503
Immobilisations financières					
Participations		44.153	1.392	42.761	39.564
Créances rattachées à des participations		13.776		13.776	16.025
Autres titres immobilisés		614	604	10	9
Prêts		133		133	133
Autres immobilisations financières		11.256		11.256	6.447
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5	69.932	1.996	67.936	62.178
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8	89.974	13.676	76.298	70.921
ACTIF CIRCULANT					
Avances, acomptes versés / commandes		382		382	573
Créances clients et comptes rattachés	6/9	153.326	10.767	142.559	193.735
Autres créances	9/10	44.009	1.845	42.164	51.544
Valeurs mobilières de placements		69.262		69.262	33.436
Disponibilités		5.032		5.032	5.384
TOTAL ACTIF CIRCULANT		272.011	12.612	259.399	284.672
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance		601		601	919
Ecart de conversion actif		4.707		4.707	6.111
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
TOTAL ACTIF		367.293	26.288	341.005	362.623

PASSIF	NOTES	2009	2008
En milliers d'euros	N°		
CAPITAUX PROPRES			
Capital	12.1	76.292	76.292
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Réserve légale	12.2	5.632	4.460
réserves réglementées		9.251	1.101
Autres réserves		33.473	25.601
Report à nouveau		13.166	14.215
RESULTAT DE L'EXERCICE		12.182	23.437
Provisions Réglementées		1.557	1.648
TOTAL CAPITAUX PROPRES		12	151.553
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		6.064	13.360
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		7/13	6.064
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14	18.138	24.646
Emprunts et dettes financières diverses	14	30.147	26.286
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3.461	4.218
Dettes fiscales et sociales		128.233	143.896
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16	1.013	1.096
Autres dettes		2.371	2.367
TOTAL DETTES		15	183.363
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif	17	25	
TOTAL PASSIF		341.005	362.623

2 Compte de résultat de Synergie SA

	NOTES	2009	2008
En milliers d'euros	N°		
Produits d'exploitation			
Production de services		575.899	746.193
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		86	116
Reprises d'amortissements, transferts de charges		7.719	12.840
Autres produits		614	785
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	18/19	584.318	759.934
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes		23.322	25.990
Impôts, taxes et versements assimilés		25.718	32.571
Salaires et traitements	20	399.474	510.501
Charges sociales		122.762	156.802
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1.264	1.237
Dotations aux provisions sur actifs circulants		2.821	2.646
Dotations aux provisions pour risques et charges		42	
Autres charges		1.504	3.656
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		576.907	733.403
RESULTAT D'EXPLOITATION		7.410	26.531
Produits financiers			
De participations		2.081	4.645
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
D'autres intérêts et produits assimilés		480	124
Reprises sur provisions et transferts de charges		5.336	1.371
Différences positives de change		65	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		555	1.079
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		8.517	7.219
Charges financières			
Dotations aux amortissements et aux provisions		977	9.981
Intérêts et charges assimilés		2.273	2.437
Différences négatives de change		22	716
TOTAL CHARGES FINANCIERES		3.272	13.134
RESULTAT FINANCIER	21	5.245	(5.915)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		12.655	20.616
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		19	14.336
Sur opérations en capital		349	58
Reprises sur provisions et transferts de charges		7 204	934
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		7.572	15.328
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		1.274	18
Sur opérations en capital		518	513
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1.220	2.144
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		3.013	2.675
RESULTAT EXCEPTIONNEL	22	4.559	12.653
Impôt sur les bénéficiaires	23	4.399	7.185
Participation des salariés		634	2.647
Total des produits		600.406	782.481
Total des charges		588.224	759.044
RESULTAT NET		12.182	23.437

3 Tableau de flux de trésorerie de Synergie SA

En milliers d'euros	2009	2008
Résultat net	12.182	23.437
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Plus-values de cessions	57	336
- Amortissements et provisions (nets de reprises)	(2.308)	5.078
MARGES BRUTES D'AUTOFINANCEMENT	9.931	28.851
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	42.584	20.357
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	52.515	49.208
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(898)	(2.083)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	1
Acquisitions d'immobilisations financières	(5.159)	(34.373)
Cessions d'immobilisations financières	2 755	659
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(3 298)	(35.796)
Dividendes versés aux actionnaires	(7.293)	(10.401)
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Emissions d'emprunts	0	15.000
Remboursements d'emprunts	(6.429)	(3.867)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(13 722)	732
VARIATION DE TRESORERIE	35.495	14.144
Trésorerie à l'ouverture	38.746	24.602
Trésorerie à la clôture	74.241	38.746

(1) les dividendes reçus des filiales sont considérés comme des flux liés à l'activité

4 Annexe au compte de résultat de SYNERGIE SA

Faits caractéristiques de l'exercice

Acquisition d'actions propres

SYNERGIE a acquis au cours de l'exercice 83 472 de ses propres actions, dans le cadre du programme de rachat d'actions tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 18 juin 2009.

Variation des titres de participations

Avril 2009

Acquisition de 14,8% du capital social de la société de droit britannique ACORN (SYNERGIE) UK pour un montant de 2.440K€.

Juillet 2009

Création de la société holding de droit luxembourgeois SYNERGIE PARTNERS, au capital de 12,5K€.

Septembre 2009

Augmentation de 5% dans le capital de la filiale italienne SYNERGIE HOLDING SRL pour un montant de 739K€. SYNERGIE détient désormais 90% du capital de cette filiale.

Décembre 2009

SYNERGIE a acquis 16 actions de sa filiale PERMANENCE EUROPEENNE afin de détenir 100% du capital, préalablement à la fusion par absorption de PERMANENCE EUROPEENNE entérinée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 janvier 2010.

Contexte économique et financier

L'impact de la crise financière a conduit à une baisse de chiffre d'affaires, qui s'est établie à -22,8% en 2009 par rapport à 2008.

Il en a résulté un effet sur le résultat opérationnel courant estimé à environ 20M€ (effet volume, sous déduction d'économies mises en œuvre).

Le démarrage de l'exercice 2010 a mis en évidence un retour à la croissance de l'activité (effectifs détachés par SYNERGIE SA en hausse de 9% sur le premier trimestre), avec une accélération de cette reprise de mois en mois.

Ce contexte économique et financier a eu également pour conséquence le soutien apporté aux filiales SYNERGIE FORMATION avec une augmentation de capital pour 344K€ et INTERSEARCH France avec un abandon de créance à caractère financier avec clause de retour à meilleure fortune pour 335K€.

Autres

Concernant l'évolution du contrôle URSSAF, les informations sont comprises dans la note n°13.

Pour mémoire, des modifications de calcul de certaines charges sociales en France concernant l'exercice 2005 avaient fait l'objet d'une information de l'ACOSS en 2008. Aussi, afin d'assurer une bonne comparabilité des comptes, l'effet positif de ces modifications (net de charges liées) avait été retraité en résultat exceptionnel en 2008.

Principes, règles et méthodes comptables

NOTE
1

Application des principes généraux

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales établies notamment aux articles 123-12 à 123-23 du Code de Commerce, ainsi que dans le Règlement n°99-03 du CRC (Plan Comptable Général).

NOTE
2

Valorisation des immobilisations

2.1 Options prises par la société

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). La société a pris l'option d'incorporer les frais d'acquisition dans les coûts d'acquisition des titres de participation acquis. Par contre, en ce qui concerne les actifs incorporels et corporels ainsi que les actifs financiers autres que les titres de participation, la société a opté pour une comptabilisation en charges.

La société a décidé de ne pas activer les coûts d'emprunts dans les actifs éligibles.

2.2 Immobilisations par composants

Compte tenu de la nature des immobilisations détenues par la société, aucun composant n'a été jugé suffisamment significatif pour justifier une comptabilisation séparée et un plan d'amortissement spécifique.

NOTE
3

Durée d'utilisation des immobilisations

NATURE DE L'IMMOBILISATION	DUREE	
	Durée d'utilisation	Durée d'usage
Immobilisations incorporelles		
Concessions, brevets, droits similaires	5 ans	1 à 3 ans
Fonds commercial	-	-
Immobilisations corporelles		
Constructions	20 à 30 ans	20 à 30 ans
Agencements & aménagement des constructions	-	-
Installations techniques	-	-
Matériel et outillage	5 ans	5 ans
Installations générales	7 ans	5 à 7 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Matériel de bureau	5 ans	4 ans
Matériel informatique	5 ans	3 ans
Mobilier	10 ans	4 ans

Le différentiel entre durée comptable et durée fiscale a été traité en amortissement dérogatoire et inscrit en provision réglementée.

NOTE
4

Immobilisations incorporelles

Le poste « Concessions, brevets, licences, marques » est constitué par la marque SYNERGIE et par des logiciels.

Le poste « Fonds commercial, droit au bail » est constitué de fonds de commerce proprement dit et de droits au bail attachés à des agences en exploitation.

Les immobilisations incorporelles qui présentent des indices de pertes de valeur font l'objet d'un test de dépréciation.

A l'intérieur du poste « immobilisations en cours », 157K€ correspondent à des développements de logiciels.

NOTE
5

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'acquisition. Ce coût n'intègre pas les éventuels engagements donnés.

Ce dernier peut être diminué postérieurement à l'achat lorsque la mise en jeu d'une garantie détenue par SYNERGIE SA permet de ne pas avoir à acquitter le solde du prix ou autorise le recouvrement auprès des cédants de tout ou partie du montant initialement payé.

Les titres de participation sont évalués pour chaque société à la valeur résultant de la somme des capitaux propres retraités et d'un multiple du résultat.

En règle générale, le résultat pris en compte correspond à celui du dernier exercice, de l'exercice précédent et des budgets.

La Note n° 30 présente le tableau des filiales et participations.

- **Rachat d'actions propres**

Au cours de l'exercice, SYNERGIE SA a acheté :

- 83 472 actions au prix moyen de 9,94€

et dans le cadre d'un contrat de liquidité, SYNERGIE SA :

- a acheté 86 665 actions au cours moyen de 13,881 €
- a vendu 92 791 actions au cours moyen de 12,819 €

Au 31 décembre 2009, SYNERGIE SA détient :

- par l'intermédiaire de ce contrat 12 500 actions propres achetées à un prix moyen de 16,71€, soit : 209K€
- 673 511 actions achetées à un prix moyen de 14,68€, soit 4,41% du capital, soit 9.885K€.

Lesdites actions sont enregistrées en immobilisations financières conformément aux prescriptions du Plan Comptable Général (Art. 442-27).

Le cours de l'action au 31 décembre s'élève à 17,89€.

NOTE
6

Créances et reconnaissance des produits

6.1 Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant nominal.

SYNERGIE SA a souscrit, tant pour elle-même, que pour ses filiales françaises, une assurance contre les risques d'impayés.

Lorsque les évènements en cours rendent incertain le recouvrement de ces créances, celles-ci sont dépréciées en fonction de la nature du risque (retard de règlement ou contestation de la créance, redressement judiciaire ou liquidation de biens) et de la part couverte par l'assurance.

Le Groupe a mis au point des méthodes de reconnaissance de produits dans le cadre d'une procédure intégrée partant de la réalisation de la prestation jusqu'à la facturation des clients. Cette procédure permet d'appliquer strictement les règles de séparation des exercices.

6.2 Autres créances

Lorsque les créances sur des filiales ont une valeur brute remise en cause par un écart significatif existant déjà entre la valeur des titres de participation et la quote-part des capitaux propres de la filiale détenue par SYNERGIE SA, la dépréciation pourra alors ne pas être constatée si la filiale concernée satisfait à l'une ou l'autre des conditions précédemment citées en Note n°5.

NOTE
7

Provisions

Conformément à l'Art 312-1 du Plan Comptable Général, une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Le montant des provisions est arrêté après l'obtention de l'avis de ses Conseils.

Notes annexes au bilan de Synergie SA

Actif immobilisé

En milliers d'euros	Montants au 01/01/2009	Augmentation	Diminution	Montants au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques	2.839	516	276	3.079
Fonds commercial, droit au bail	3.248	31	29	3.250
Total immobilisations incorporelles	6.087	547	305	6.329
Immobilisations corporelles				
Terrains	110			110
Constructions	899			899
Installations, matériels et outillage	0			0
Autres immobilisations corporelles	12.477	609	547	12.539
Immobilisations en cours	147	109	89	167
Total immobilisations corporelles	13.633	718	636	13.715
Immobilisations financières				
Participations	56.637	3.541	2.249	57.929
Autres titres immobilisés	614			614
Prêts	133			133
Autres immobilisations financières	10.314	1.258	317	11.255
Total immobilisations financières	67.698	4.799	2 566	69.931
TOTAL	87.418	6.064	3.507	89.975

Immobilisations incorporelles

Sur les 547K€ d'augmentation, 516K€ correspondent à l'acquisition de logiciels, 31K€ sont liés à l'acquisition de droits au bail.

La diminution de 276K€ au sein du poste « Concessions, brevets, licences, marques » concerne exclusivement la sortie de logiciels.

La diminution de 29K€ concerne la sortie de deux droits au bail.

Le solde du poste comprend des fonds de commerce à hauteur de 2.662K€.

Immobilisations corporelles

L'augmentation du poste « Autres immobilisations corporelles » résulte essentiellement des agencements, installations liés aux ouvertures, transferts et réfections d'agences.

Amortissements et dépréciations

En milliers d'euros	Montants au 01/01/2009	Augmentation	Diminution Sorties - Reprises	Montants au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques	1.652	310	159	1.803
Fonds commercial, droit au bail	195			195
Total immobilisations incorporelles	1.847	310	159	1.998
Immobilisations corporelles				
Constructions	302	38		340
Installations, matériels et outillage				
Autres immobilisations corporelles	8.828	917	444	9.301
Total immobilisations corporelles	9.130	955	444	9.641
TOTAL	10.977	1.265	603	11.639
Immobilisations financières				
Titres de participation	1.048	344		1.392
Autres titres immobilisés	605			605
Autres immobilisations financières	3.867		3.867	
Total immobilisations financières	5.520	344	3.867	1.997
TOTAL	16.497	1.609	4.470	13.636

NOTE
9

Créances

En milliers d'euros	Montants bruts	Provisions & Amortissements	Montants nets 2009	Montants nets 2008
Clients et comptes rattachés	153.326	10.767	142.559	193.735
Autres créances	44.009	1.845	42.164	51.544
TOTAL	197.335	12.612	184.723	245.279

Des créances sur les organismes de formation figurent pour un montant de 4.983K€ dans le poste autres créances.

Les créances en devises sont appréciées au cours de clôture, l'écart avec le cours initial est affecté en écart de conversion (Note n° 17).

**NOTE
10**

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants bruts		A un an au plus		A plus d'un an	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Actif immobilisé						
Créances rattachées à des participations	13.776	16.025			13.776	16.025
Prêts	133	133	21		112	133
Autres immobilisations financières	11.256	10.314			11.256	10.314
Total actif immobilisé	25.165	26.472	21	0	25.144	26.472
Actif circulant						
Client douteux ou litigieux	13.504	12.425			13.504	12.425
Autres créances clients	139.823	190.838	139.823	190.838		
Personnel	39	36	33	30	6	6
Organismes sociaux	5.351	11.362	5.326	11.337	25	25
Impôts sur les bénéficiaires	2.879	6.411	2.879	6.411		
Taxe sur la valeur ajoutée	767	851	767	851		
Autres impôts	2.501	295	2.501	295		
Groupe et associés	30.840	32.791	29.586	32.105	1.354	686
Débiteurs divers	1.633	1.075	1.109	551	524	524
Total actif circulant	197.337	256.084	182.024	242.418	15.413	13.666
Charges constatées d'avance	601	919	601	919		
TOTAL	223.103	283.475	182.646	243.337	40.557	40.138

Intégrés aux créances, les produits à recevoir de l'exercice 2009 représentent 11.646K€ avec respectivement :

En milliers d'euros	
Clients et comptes rattachés dont :	3.605
Clients - factures à établir hors Groupe	3.110
Clients - factures à établir Groupe	495
Autres créances dont :	8.041
Fournisseurs - avoirs à recevoir hors Groupe	92
Fournisseurs - avoirs à recevoir Groupe	3
Personnel - produits à recevoir	
Organismes sociaux - produits à recevoir	368
Organismes de formation - produits à recevoir	4.983
Etat - Impôts et taxes	2.501
Autres créances	94

**NOTE
11**

Placements

En milliers d'euros	2009	2008
Valeurs mobilières de placement	26.208	33.436
Dépôts et comptes à terme	38.054	
Billets de trésorerie	5.000	
TOTAL	69.262	33.436

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des OPCVM monétaires à court terme sans risque.

Le cours de clôture au 31 décembre 2009 a fait apparaître une plus-value latente de 2K€.

Les dépôts et comptes à terme ont des durées de 3 ou 6 mois maximum ; celle des billets de trésorerie est de 3 mois.

NOTE
12

Capitaux propres

12.1 Capital social

Le capital social est composé de 15 258 450 actions au nominal de 5€, soit un capital de 76.292.250€.

12.2 Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves et Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Capitaux propres d'ouverture	76.292		45.378	23.437	1.648	146.755	133.744
Affectation du résultat de l'exercice 2008				0			
réserves			16.144	(15.808)		336	0
dividendes				(7.629)		(7.629)	(10.401)
Résultat de l'exercice				12.182		12.182	23.438
Mouvements des provisions réglementées					(91)	(91)	(26)
CAPITAUX PROPRES DE CLOTURE	76.292	0	61.522	12.182	1.557	151.553	146.755

Au cours de l'exercice 2009, il a été procédé à une distribution de dividendes à hauteur de 7.629K€.

Le poste Réserves et Report à nouveau tient compte d'une « Réserve réglementée » de 9.251K€ correspondant aux réserves pour actions propres.

NOTE
13

Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	2008	Augmentation	Diminution	2009
Risques sociaux et fiscaux	7.217	566	6.525	1.258
Autres risques	6.143	98	1.435	4.806
TOTAL	13.360	664	7.960	6.064

SYNERGIE et ses principales filiales avaient fait l'objet d'un contrôle de la part de l'URSSAF portant sur les années 1995 à 1999. La provision constituée à ce titre antérieurement et devenue sans objet au cours de l'exercice, a été reprise en 2009.

La reprise de provision pour autres risques correspond pour 1.403K€ aux risques de change. Au 31/12/2009 cette provision pour risque de change s'élève à 4.707K€.

**NOTE
14**

Emprunts et dettes financières

14.1 Détail du compte de bilan

En milliers d'euros	2009	2008
Emprunts et dettes à long terme auprès des établissements de crédit	17.962	24.391
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	176	254
Dettes financières diverses	30.147	26.286
TOTAL	48.285	50.931

La variation du poste « Emprunts et dettes à long terme auprès des établissements de crédit » de 6.429K€ s'explique par les remboursements effectués au cours de l'exercice.

La variation des dettes financières diverses s'explique par l'augmentation des comptes courants (4.648)K€ et la diminution de la participation des salariés (788K€).

14.2 Etat des actifs affectés en garantie

Les emprunts souscrits par SYNERGIE SA auprès des établissements de crédit ne sont garantis par aucune sûreté.

**NOTE
15**

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Montants bruts		<1 an		1 an <<5 ans		>5 ans	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Emprunts de dettes auprès des établissements de crédit :								
Emprunts, dettes - à 1 an maximum	176	254	176	254				
Emprunts, dettes - à plus de 1 an	17.962	24.391	6.500	6.414	11.462	17.977		
Emprunts et dettes financ. divers	15.129	15.916	2.338	2.018	12.791	13.898		
Groupe et associés	15.018	10.369	15.018	10.369				
Fournisseurs et comptes rattachés	3.461	4.218	3.461	4.218				
Dettes fiscales et sociales	128.233	143.897	127.599	141.250			634	2.647
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1.013	1.096	1.013	736		360		
Autres dettes	2.371	2.366	2.371	2.366				
Sous-total	183.363	202.507	158.476	167.625	24.253	32.235	634	2.647
Produits constatés d'avance								
TOTAL	183.363	202.507	158.476	167.625	24.253	32.235	634	2.647

Le délai moyen des règlements fournisseurs est de 45 jours.

Intégrées aux dettes, les charges à payer de l'exercice 2009 représentent 24.041K€ avec respectivement :

En milliers d'euros	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	176
Dont Intérêts courus sur emprunts	123
Agios bancaires	53
Emprunts et dettes financières	450
Dont Intérêts courus sur participation des salariés	450
Dettes fournisseurs	2.825
Dont Fournisseurs - facture non parvenues hors Groupe	1.877
Fournisseurs - factures non parvenues Groupe	402
Fournisseurs d'immobilisations	546
Dettes fiscales et sociales	20.954
Dont Personnel et comptes rattachés	5.148
Organismes sociaux	2.177
Etat - Impôts et taxes	13.629
Autres dettes	539
Dont Clients - avoirs à établir hors Groupe	506
Clients - avoirs à établir Groupe	33

NOTE
16

Dettes sur immobilisations

En milliers d'euros	2009	2008
Dettes sur titres de participation	360	720
Dettes sur fournisseurs (immobilisations corporelles)	653	376
TOTAL	1.013	1.096

NOTE
17

Écarts de conversion actif et passif

Les écarts de conversion actif et passif correspondent aux différences de taux de change entre l'euro et la devise locale, calculées respectivement sur le solde des comptes courants des filiales GESTION HUNT (Canada), ACORN (SYNERGIE) UK et ACORN RECRUITMENT (Royaume-Uni).

L'écart de conversion actif soit 4.707K€ est intégralement provisionné. Il concerne ACORN (SYNERGIE) UK et ACORN RECRUITMENT

Notes annexes au compte de résultat de Synergie SA

**NOTE
18**

Ventilation du Chiffre d'Affaires

En milliers d'euros	2009	2008
CA France	575.003	745.006
CA Export	896	1.187
TOTAL	575.899	746.193

Le chiffre d'affaires réalisé en France comprend les facturations au titre de l'activité placement pour 1.338K€.

**NOTE
19**

Autres produits, reprises sur provisions et transferts de charges

En milliers d'euros	2009	2008
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	86	116
Reprises sur amortissements et provisions	1.583	3.616
Transferts de charges	6.136	9.224
Redevances de marques	430	565
Autres produits de gestion courante	184	221
TOTAL	8.419	13.742

Le poste « Transferts de charges » se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	2009	2008
Transferts de charges sur rémunérations	3.416	5.587
Transferts de charges sur assurances	1.773	1.600
Transferts de charges sur achats non stockés	404	455
Transferts de charges sur locations	349	310
Transferts de charges sur autres services	194	1.273
TOTAL	6.136	9.225

**NOTE
20**

Charges de personnel

En milliers d'euros	2009	2008
Salaires et charges	399.473	510.501
Charges sociales	122.749	156.802
Participation des salariés	634	2.647
TOTAL	522.856	669.950

NOTE
21

Résultat financier

En milliers d'euros	2009	2008
Produit net des opérations financières avec filiales	1.772	4.093
Intérêts sur emprunts à L&MT auprès des établissements de crédit	(841)	(762)
Intérêts sur participation aux fruits de l'expansion	(615)	(748)
Frais financiers nets sur opérations bancaires à court terme et divers	(112)	(313)
Abandons de créances	(335)	
Revenus des valeurs mobilières de placement	1.035	1.079
Dotations et reprises de provisions sur titres	(344)	0
Dotations et reprises de provisions sur compte courant	(568)	
Dotations et reprises sur provisions sur actions propres	3.867	(3.867)
Dotations et reprise sur écarts de conversion	1.404	(4.744)
Gains (pertes) de change	43	(716)
Autres	(61)	63
RESULTAT FINANCIER	5.245	(5 915)

NOTE
22

Charges et produits exceptionnels

En milliers d'euros	2009	2008
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(1.275)	(18)
Sur opérations en capital	(518)	(513)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(1.220)	(2.144)
Total des charges exceptionnelles	(3.013)	(2.675)
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	19	14.336
Sur opérations en capital	349	58
Reprises sur provisions et transferts de charges	7.204	934
Total des produits exceptionnels	7.572	15.328
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4.559	12.653

Les modifications de calcul de cotisations sociales en France relatives à 2005 et applicables avec effet rétroactif expliquent la quasi-totalité des produits sur opérations de gestion en 2008.

NOTE
23

Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	2009	2008
Sur le résultat courant	3.765	6.238
Sur le résultat exceptionnel	1.626	4.358
Sur la participation aux bénéfices	(903)	(3.363)
Résultat de l'intégration fiscale	(89)	(49)
TOTAL	4.399	7.184

NOTE
24

Situation fiscale différée

Il apparaît une créance latente de 2.113K€ correspondant aux crédits d'impôts sur charges non déductibles temporairement (contribution sociale de solidarité et participation aux bénéfices).

Il existe par ailleurs une dette latente de 536K€ liée aux provisions réglementées.

Autres informations sur SYNERGIE SA

NOTE
25

Informations concernant les membres des organes d'Administration et de Direction

Sont présentées ci-après diverses informations relatives aux membres des organes d'Administration et de Direction de la société SYNERGIE SA.

25.1 Rémunération

Le montant global des rémunérations versées aux 10 personnes les mieux rémunérées s'est établi au titre de l'exercice à 1.483K€.

La rémunération des dirigeants s'élève à 239K€.

25.2 Engagements de retraite

Il n'existait, à la clôture de l'exercice 2009, aucun engagement contracté par la société SYNERGIE SA en matière de pensions et indemnités assimilées dont bénéficieraient les membres des organes de Direction et d'Administration.

25.3 Avances et crédits accordés

Il n'existait, à la clôture de l'exercice 2009, aucune avance ou crédit accordé à des membres des organes de Direction et d'Administration.

NOTE
26

Effectifs de la société à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	Salariés		2009	2008
	Permanents	Intérimaires		
Cadres et assimilés	177	100	277	311
Employés	708	3.469	4.177	5.381
Ouvriers		12.952	12.952	16.990
TOTAL	885	16.521	17.406	22.682

NOTE
27

Intégration fiscale

SYNERGIE S.A. a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec certaines de ses filiales à compter du 1er janvier 1991, et renouvelé cette option en 2000.

Périmètre d'intégration fiscale 2009 :

- SYNERGIE S.A. (société se constituant seule redevable de l'impôt vis-à-vis de l'Administration Fiscale)
- SYNERGIE FORMATION (intégration à compter de 1993)
- PERMANENCE EUROPEENNE (intégration à compter de 1999)
- AILE MEDICALE (intégration à compter de 2000)
- SYNERGIE CONSULTANTS (intégration à compter de 2000)

Dans le cadre de l'intégration fiscale, les économies d'impôt liées aux déficits sont considérées comme un gain immédiat.

Compte tenu de la situation fiscale des filiales intégrées, les profits d'intégration fiscale susceptibles d'être reversés à la clôture de l'exercice sont négligeables.

NOTE
28

Engagements hors bilan

En milliers d'euros	2009	2008
Engagements donnés		
Effets escomptés non échus		
Contreparties cautions travail temporaire	7.222	7.190
Garanties financements bancaires court terme	1.474	1.953
Droit individuel à la formation (DIF)	2.746	1.711
Engagements complémentaires sur acquisition de titres	4.920	8.790
Baux commerciaux (loyers jusqu'à l'échéance)	5.942	7.132
TOTAL	22.304	26.776
Engagements reçus		
Garantie BNP du 01.07.2009 au 30.06.2010	59.580	60.955
D'INTERSEARCH FRANCE en cas de retour à meilleure fortune après abandon de créance 2009	335	
De MIR en cas de retour à meilleure fortune après abandons de créances 1990, et 1992 à 1998	5.622	5.622
TOTAL	65.537	66.577

Les engagements au titre du DIF ont été estimés à 59 153 heures.

En milliers d'euros	2009	2008
Engagements liés aux locations financements		
Immobilisations brutes	1.856	1.603
Amortissements cumulés	1.164	775
Dotations de l'exercice	614	520
Reprises de l'exercice	223	120
Augmentation des engagements de l'exercice	475	232
Diminution des engagements de l'exercice	412	437
Redevances restant à payer	993	931

Sur l'exercice 2009, la ventilation à moins d'un an et de un à cinq ans des engagements relatifs aux crédits-baux et locations-financement s'élève respectivement à 307K€ et 686K€

Les indemnités de départ en retraite et de fin de carrière vis-à-vis du personnel de la société ont été estimées à 896K€ charges sociales comprises. Le capital constitué auprès d'une compagnie d'assurance couvre à hauteur de 384K€ cet engagement au 31/12/2009.

SYNERGIE est soumise à des covenants bancaires qui ont tous été respectés à la clôture de l'exercice 2009.

Ce constat est lié le plus souvent au fait que les ratios à respecter intègrent au numérateur l'endettement net des comptes consolidés lesquels présentent une trésorerie nette d'endettement positive.

Les autres ratios et seuils à respecter sont les suivants :

- « dettes financières / fonds propres » inférieur à 0,6
- « charges financières / capacité d'autofinancement » inférieur à 0,2

NOTE
29

Engagements et passifs éventuels

A la clôture des exercices présentés, il n'avait été contracté aucun autre engagement significatif et il n'existait aucun passif éventuel (hormis ceux provisionnés ou mentionnés dans les Notes n°12 et n°13) susceptibles d'affecter de façon significative l'appréciation des états financiers.

Aucun événement survenu postérieurement à la clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'établissement des comptes n'est susceptible de venir modifier l'assertion précédente.

NOTE
30

Tableau des filiales et participations de SYNERGIE SA exercice clos le 31.12.2009

En milliers d'euros					
SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que capital	Capital détenu %	Valeur inventaire brute	Valeur inventaire nette
1/ Filiales françaises					
PERMANENCE EUROPEENNE	231	902	100,00	1.012	1.012
AILE MEDICALE	72	1.352	99,87	1.885	1.885
INTERSEARCH France	63	(17)	99,76	964	-
EURYDICE PARTNERS	40	1 364	90,00	3.609	3.609
2/ Filiales étrangères					
SYNERGIE HOLDING (Italie)	16	1 242	90,00	2.193	2.193
SYNERGIE TT (Espagne)	1.500	1.907	100,00	1.650	1.650
SYNERGIE BELGIUM (Belgique)	250	20.068	99,00	7.911	7.911
GESTION HUNT (Canada)	0,3	1 201	100,00	1.048	1.048
SYNERGIE Luxembourg	50	1.632	100,00	1.852	1.852
SYNERGIE ETT (Portugal)	1.140	41	100,00	1.248	1.248
ACORN (SYNERGIE) UK (Royaume-Uni)	1	1.310	84,74	11.616	11.616
INTERACTIF (Suisse)	202	2.313	90,00	7.042	7.042
3/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de SYNERGIE					
Autres filiales et participations					
SOCIETES	Prêts et avances	Cautions et avals donnés	C.A. exercice 2009	Résultat net exercice 2009	Dividendes encaissés par SYNERGIE en 2009
1/ Filiales françaises					
PERMANENCE EUROPEENNE	0		33.451	213	1.044
AILE MEDICALE	0		11.126	171	
INTERSEARCH France	107		423	(79)	
EURYDICE PARTNERS	0		6 570		
2/ Filiales étrangères					
SYNERGIE HOLDING (Italie)	149		0	391	398
SYNERGIE TT (Espagne)	4.763		23.202	(347)	
SYNERGIE BELGIUM (Belgique)	0		85.574	2.455	
GESTION HUNT (Canada)	2.541		18.711	234	
SYNERGIE Luxembourg	0		2.925	16	
SYNERGIE ETT (Portugal)	778		10.249	49	
ACORN (SYNERGIE) UK (Royaume-Uni)	12.640		0	147	
INTERACTIF (Suisse)	0		10.518	(321)	
3/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de SYNERGIE					
Autres filiales et participations	9.612				45

Information sur les entreprises liées ou ayant un lien de participation

En milliers d'euros	Entreprises liées	Entreprises ayant un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	42.541	
Créances rattachées	13.776	
Prêts		
Avances et acomptes sur commandes		
Créances clients et rattachées	745	
Autres créances	29.586	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligatoires convertibles		
Autres emprunts obligatoires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	27.896	
Emprunts et dettes financières diverses	15.017	
avances sur commandes reçues		
Dettes fournisseurs et rattachées	933	
Dettes sur immobilisations et rattachées		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

V. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE SYNERGIE S.A.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 13 juin 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SYNERGIE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants faisant l'objet d'informations dans l'annexe :

- Le paragraphe consacré aux faits caractéristiques de l'exercice mentionne que la crise financière a conduit à une baisse du chiffre d'affaires de 22,80% mais que le premier trimestre 2010 renoue avec la croissance avec une augmentation de 9% des effectifs sur la période.
- La note 7 de l'annexe mentionne les modalités de comptabilisation des passifs. La note 13 de l'annexe détaille par nature les provisions pour risques et charges et indique notamment que la provision constituée au titre d'un litige avec l'urssaf a été reprise car elle est devenue sans objet. Nous nous sommes assurés de la bonne évaluation des passifs.
- La note 5 de l'annexe mentionne
 - que Synergie possède des actions propres et précise leur modalité d'évaluation. La note 8 détaille notamment la reprise de dépréciation suite à la remontée du cours. Nous avons contrôlé la justification de cette reprise.
 - que les titres de participation sont évalués à la valeur résultant de la somme des capitaux propres retraités d'un multiple du résultat. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et apprécié les hypothèses retenues.
- La note 4 de cette annexe stipule que les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. Nous avons revu les modalités de mises en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les hypothèses retenues.
- Comme indiqué dans la note 6 de cette annexe,
 - les créances clients peuvent faire l'objet de dépréciations en fonction du risque de retard de paiement, de contestation de la créance, de redressement judiciaire ou de liquidation de bien. Nous avons revu la correcte application de ces méthodes et apprécié les hypothèses retenues.
 - la société a mis en place des méthodes de reconnaissance des produits de nature à assurer, entre autres, le respect du principe d'indépendance des exercices. Nous avons revu la correcte application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris le 27 avril 2010

FIGESTOR
*Membres de la Compagnie Régionale
de Versailles*

Jean François COLOMES

JM AUDIT ET CONSEILS
*Membres de la Compagnie Régionale
de Paris*

Gérard PICAULT Pascale RENOU

VI. DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Responsable du rapport financier annuel

Paris, le 21 avril 2010

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Daniel AUGEREAU

Président Directeur Général